

**LA**  
**REVUE SPIRITE**

**JOURNAL D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES**

**ET**

**SPIRITUALISME EXPÉRIMENTAL**

**REVUE BI-MENSUELLE FONDÉE EN 1858**

**PAR**

**ALLAN KARDEC**

Tout effet a une cause. Tout effet  
intelligent a une cause intelligente.  
La puissance de la cause intelligente  
est en raison de la grandeur de l'effet.

**TRENTIÈME ANNÉE**

---

**N° 10. — 15 MAI 1887**

---

**PARIS**

**BUREAUX : 5, RUE DES PETITS-CHAMPS**

—  
Réserve de tous droits.

## TABLE DES MATIÈRES DU N° 10

|                                                                                           | PAGES |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Réponse de M. Weill à Céphas.....                                                         | 297   |
| Dieu est-il un être personnel.....                                                        | 304   |
| Dieu et matière co-éternels.....                                                          | 307   |
| De la personnalité divine.....                                                            | 308   |
| Au sujet de ma réponse à M. Vignon.....                                                   | 318   |
| Les esprits frappeurs.....                                                                | 319   |
| Guérison d'un obsédé.....                                                                 | 320   |
| Le spiritisme en Algérie.....                                                             | 323   |
| Les pensées de Carita.....                                                                | 326   |
| Nécrologie. — M. le Comte Freschi. — M. J.-J. Proome, — Tombeau du<br>Capitaine Bourghès. | 328   |

## AVIS TRÈS IMPORTANT

Toutes les correspondances, mandats-poste, quel qu'en soit l'objet, devront être adressés à l'administrateur de la Société, P.-G. Leymarie, rue des Petits-Champs, 5.

Les vendredis de chaque semaine *séances spirites*, par la Société scientifique du spiritisme, 5, rue des Petits-Champs, de 8 h. 1/2 à 11 h. du soir.

Nous prévenons nos correspondants que la *Librairie spirite* fournit, contre un mandat-poste, tous les ouvrages parus en librairie, à Paris, franco; le port en sus pour l'étranger. La *Librairie* envoie *franco* son catalogue général.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

La *Revue Spirite* paraît du 1<sup>er</sup> au 5 et du 15 au 20 de chaque mois, par cahiers de 2 feuilles grand in-8, soit 32 pages chaque cahier.

Prix : pour la France et l'Algérie, 10 francs par an. — Etranger, 12 francs. — Amérique et pays d'outre-mer, 14 francs.

Tous les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. Chaque numéro séparé : 0,60 cent.

On peut s'abonner par l'entremise de tous les libraires et directeurs de poste, à l'ordre de M. LEYMARIE. On ne fait point traite sur les Souscripteurs.

COLLECTION DE LA *Revue Spirite* DEPUIS 1858. — Chaque année forme un fort volume grand in-8, broché avec titre spécial, table générale et couverture imprimée. Prix : chacune des 28 premières années, 1858 à 1885, prises séparément, 5 fr. 66 cent. le volume, port payé. La collection complète, 29 volumes, 160 francs, port payé. — 29<sup>e</sup> année, 1886, prise séparément, 10 francs. — *Reliure solide, prix* : 5 fr. 50 par volume.

# REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

---

30<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 10

15 MAI 1887.

---

**AVIS.** — L'abonnement continue, sauf avis contraire, et l'année commencée est due entière. Les bureaux de poste abonnent sans augmentation de prix.

---

**AVIS.** — M. Reybaud a donné lundi soir, à la salle du boulevard des Capucines, 39, une conférence sur le magnétisme humain, terminée par les expériences suivantes : *l'Homme sans tête, le Monde des esprits; de singulières figures*, etc.

Tous les lundis, depuis deux mois, M. Reybaud étudie ainsi, devant un auditoire très sympathique, un des côtés du magnétisme ou de l'hypnotisme. Nous engageons nos amis à aller entendre au moins une fois l'intéressant et instructif conférencier.

---

## RÉPONSE DE M. A. WEIL A CÉPHAS

M. Alex. Weill, qui ne répond jamais aux critiques, rétorque néanmoins les objections de Céphas qui touchent aux principes fondamentaux de Moïse : tout en remerciant Céphas il le prie de relire son livre : *Le Pentateuque selon Moïse et selon Esra*, ce qui lui fera un disciple et non un adversaire. M. A. Weill ne prétend point avoir produit une œuvre sans erreur et sans tache, puisqu'il veut la reviser et la compléter si Dieu lui prête vie ; mais telle qu'elle est, elle aura sa place dans l'histoire, il en est convaincu, car, après Spinoza, il a exhumé Moïse en l'affranchissant de trois couches mortuaires de poussière, celles d'Esra, du Talmud et de l'Evangile. Pour lui, Moïse est dès aujourd'hui tel qu'il fut, à la fois philosophe, législateur et poète : pour M. Weill, *le plus grand homme de l'humanité est ressuscité !* — Voici sa réponse à M. Céphas :

*MM. les rédacteurs de la Revue Spirite.* — Il n'y a pas une seule objection faite par l'honorable M. Céphas contre la doctrine de Moïse que je viens d'exposer dans mon livre qu'il soumet à sa critique, qui ne trouve sa réfutation, non pas une fois, mais dix fois, dans le livre même.

Procédons par ordre et suivons M. Céphas ligne par ligne : « La conséquence naturelle de cette doctrine », dit M. Céphas, « qui fait de Dieu un juge inexorable, c'est que tout crime doit être puni avec une sévérité impitoya-

ble et la Bible ne nous fournit que trop d'exemples de cette excessive rigueur. Moïse au pied du Sinaï fait massacrer *vingt-trois mille Israélites* qui ont adoré le veau d'or. » ??? ●

Tout Français ayant lu ce massacre dans Voltaire et n'ayant jamais lu la Bible ( le peuple français est le peuple le plus ignorant pour tout ce qui concerne le Pentateuque, et le chef d'œuvre incomparable de David Michaëlis, intitulé : *le Droit de Moïse*, a été traduit dans toutes les langues, excepté en français) répète l'erreur de *vingt-trois mille* victimes, tandis qu'il n'y en a eu que *trois mille* (Exode, chap. XXXII, v. 28). Lecomte de l'Isle vient de répéter la même chose, en pleine Académie. Mais sait-on ce que c'était que la révolte du veau d'or ? Il ne s'agit nullement d'un crime d'idolâtrie pure. Ce fut bel et bien une révolte de l'esclavage contre la liberté. Moïse venait de délivrer ce peuple abruti d'un esclavage de plusieurs siècles. Il allait codifier ces lois d'égalité et de liberté, qui ne sont que de vains mots sans un créateur unique, devant lequel tous les êtres créés sont égaux ; les forts pour les faibles, et non les faibles pour les forts, comme dans toutes les théogonies idolâtres, où les forces faibles, auto-créatrices, sont subordonnées aux forces plus fortes : au ciel, en dieux et demi-dieux ; sur la terre, en patriciens et esclaves ; quand les chefs de la révolte, préférant les oignons d'Egypte avec l'esclavage à la manne du désert avec la liberté, profitèrent de l'absence de Moïse, forcèrent Aron de proclamer le veau d'or, après avoir assassiné Hour, le vaillant compagnon de Moïse, et nommèrent *les chefs pour retourner en Egypte*. Aron tergiversa, envoya quérir Moïse, et celui-ci, indigné, brisa les tables de loi et voyant le peuple en pleine révolte anarchique, au risque de sa vie, il se plaça à l'entrée du camp et s'écria « Qui est pour Jéhovah avec moi ? » La tribu de Lévy répondit : « Nous tous ! » — Allez, leur dit Moïse, massacrez moi cette canaille-là sans miséricorde ! Et ce jour-là, dit la Bible, *trois mille rebelles* du peuple tombèrent, trois mille et non vingt-trois mille ! Plaise à Dieu que nous n'ayons pas tôt ou tard besoin d'un homme d'Etat pareil ! Quant à Aron, la Bible dit en toutes lettres qu'il avait mérité la mort ; mais d'abord, comme je l'ai fait ressortir dans mon livre, Aron n'a pas proclamé le veau d'or, il a dit au peuple : Amusez-vous, « c'est fête à Jéhovah demain ». Pendant ce temps l'orateur, sans caractère comme tous les orateurs (l'observation est de Montaigne), a fait prévenir Moïse et Moïse l'a ménagé, parce qu'il était initié au secret du feu électrique. Lui seul et quelques Lérites. Moïse défend *par sept fois* d'approcher de l'autel où ce feu se préparait, *sous peine de mort*, et quand les deux propres fils d'Aron s'en approchèrent, ils furent foudroyés du coup, et Moïse, rabrouant Aron de la belle manière à ce sujet, le menace de la même peine.

Toutes les révoltes du désert contre Moïse, y compris la rébellion dangereuse des Lévites mêmes et de Miriam, sa propre sœur, n'avaient d'autre but que de quitter le désert pour retourner en Egypte. Et quand Moïse envoya quarante émissaires en Palestine pour explorer le pays et pour essayer une attaque, ces mêmes émissaires, sauf deux, revinrent en déclarant que le pays était très fortifié, que les habitants étaient des géants et que jamais les Israélites ne les vaincraient ! Vis-à-vis de ces derniers, dirent-ils, nous avons l'air de petites sauterelles. Moïse acquit alors la conviction qu'il avait affaire à un peuple lâche, indigne d'être libre et il jura que pas un d'eux n'entrerait en Palestine, que tous périraient dans le désert, et, séance tenante, il ordonna de lever le camp et de marcher vers le nord d'où il leur devenait impossible de tenter un mouvement de retour vers l'Egypte.

Jéhovah n'avait pas à se mêler de ces punitions, car, selon la parole de Moïse (non selon le récit d'Esra et les paroles qu'il met dans la bouche de Moïse), Dieu ne punit ni ne récompense. Il est la loi qui se suit elle-même, loi immuable sans laquelle l'univers n'existerait pas une seconde. Moïse, non seulement frappa sans miséricorde ces lâches émeutiers, mais il les laissa tous périr pour se former une armée aguerrie, une armée, dit la Bible, qui n'avait pas connu l'esclavage avec les oignons et les concombres d'Egypte (le *panem et circenses* des Romains), et qui, initiée aux lois d'égalité et de liberté de Jéhovah, était décidée à vaincre ou à mourir pour cette égalité et cette liberté contenue dans le seul mot de Jéhovah. Et sur six cent mille hommes, Moïse, préférant la qualité à la quantité, forma des bataillons d'élite commandés par Pinhas, le petit-fils d'Aron, et qui à eux seuls remportèrent toutes les victoires sur les rois habitant des pays aux bords du Jourdain, non sans partager le butin avec toute l'armée dont le gros arrive toujours après la victoire, prêt à prendre la fuite en cas de défaite de ses frères d'armes plus vaillants et plus courageux.

Les Egyptiens ont parfaitement connu l'électricité. L'auteur de la *Mission juive* (pauvre autorité), dont le nom m'échappe, en fournit plusieurs preuves. Je n'en ai pas besoin. La Bible dit en toutes lettres : « les sorciers égyptiens firent des miracles avec leurs feux ». J'ai prouvé à l'évidence, et je défie qui que ce soit de me réfuter, que le mot *Bélotéhim* dont se sert la Bible veut dire avec leurs feux ; *Lohat* ou *Lehot*, en hébreu, veut dire feu. Moïse initié à tous les secrets des prêtres égyptiens, a donc connu ce feu électrique, car la Bible l'appelle une colonne de feu que Moïse mettait en mouvement à volonté. Que ce secret se soit perdu, rien d'étonnant ! Moïse, certes, ne l'eût communiqué à personne, car les prêtres idolâtres s'en servaient pour étonner le peuple par leurs miracles en faveur de leurs idoles et de leur pouvoir despotique. Est-ce que l'imprimerie n'était pas connue des Chinois ? Et pour-

quoi les peuples de l'Occident ne l'ont-ils pas connue pendant des siècles et des siècles ? Il est certain que les Égyptiens, parmi lesquels Moïse fut élevé, étaient plus avancés et plus civilisés en tout que tous les peuples chrétiens du moyen âge. Un grand nombre d'Égyptiens conspiraient avec Moïse contre le despotisme de Pharaon et les castes des augures, des hiéroglyphistes et des prêtres de la cour.

Moïse avait quarante ans quand il quitta le désert et son beau-père Yéthro, pour retourner en Egypte dès la mort de Pharaon qui en voulait à sa vie. Il est plus que probable que la mère adoptive de Moïse, la fille de Pharaon qui n'avait pas de fils, était encore en vie. Le nouveau Pharaon était son frère de lait qu'il tutoyait et qu'il voyait à n'importe quelle heure, même pendant qu'il était au bain. Une partie de la cour avait embrassé les idées de Moïse sur la liberté et l'égalité au nom d'un seul créateur de tous les êtres. Autrement Moïse n'aurait certainement pas obtenu la permission de quitter avec tout son peuple la capitale du roi pour aller adorer Jéhovah dans le désert. D'ailleurs, la Bible dit elle-même que « Moïse paraissait un grand homme aux yeux des Égyptiens ! » C'est aussi la raison de la grande libéralité du peuple égyptien envers les Israélites, auxquels ils prêtèrent leurs vases d'or et d'argent pour le service de Jéhovah.

Seulement les Israélites eux-mêmes, sauf les chefs élus par Moïse, ne savaient nullement qu'ils ne reviendraient plus en Egypte. Autrement ils n'auraient certainement pas suivi Moïse au désert. Et quand Moïse en les accusant contre la mer Rouge, leur annonça qu'ils ne verraient plus jamais l'Égypte, ils répondirent : « Il n'y avait donc pas de tombes en Égypte pour nous faire enterrer dans le désert ! » M. Céphas fera bien de garder sa sensibilité pour des humains plus dignes que les esclaves juifs libérés par Moïse. Moïse ne se servit d'eux que pour proclamer ses lois divines, non pas pour eux-mêmes, puisqu'ils n'en furent pas dignes, mais, comme il le dit lui-même, pour le bonheur des générations à venir et comme devant servir de modèle à toute l'humanité ; il ne s'est pas trompé, sa loi durera tant que durera l'humanité.

J'arrive à la question du pardon qu'aucun chrétien, si avancé qu'il soit, ne peut digérer, cette erreur fondamentale s'étant tellement incarnée en lui dès l'enfance, qu'il faudrait faire peau neuve pour pouvoir s'en dépouiller. Tous les peuples idolâtres, ennemis de l'égalité, négateurs de la liberté, peuples de despotes et d'esclaves, sous différents noms (et il n'y a jamais eu une religion plus idolâtre que la religion chrétienne), ont commencé par déifier leurs vices, en créant un dieu ou un démon du mal, et ont fini par la création d'un autre dieu, soi-disant du bien, n'ayant d'autres fonctions que de pardonner les mauvais effets produits par les crimes inspirés par le dieu du mal, ou

par son satan ou diable. Ce serait très drôle, si cela n'était pas inhumainement tragique. Dans le monde, le dieu du mal lutte continuellement contre le dieu du bien qui est souvent battu par ce personnage.

Comprend-on un dieu créateur ayant créé le mal ?

Dans quel but ? Ce dieu a-t-il eu le pouvoir de ne pas le créer, ou est-il impuissant contre son copain du mal ? Dans le premier cas, c'est un dieu malfaisant et malfaiteur qu'il faut chasser ; dans le second cas, c'est un dieu bousilleur qu'il faut refondre dans un autre moule ; que si ce dieu n'a créé qu'un démon subalterne, qu'on appelle satan ou diable, que ne le *décree-t-il pas* ? Il n'aurait qu'à lever la main pour le faire rentrer dans le néant. Il y a plus. Un dieu créateur du mal serait inférieur à l'homme sa créature. Car l'homme peut très bien, grâce à sa volonté libre, à sa raison et à sa vertu, vivre sans vicen crime. Si, d'ailleurs, le mal est au-dessus du pouvoir de l'homme, au-dessus de sa liberté, il n'est point responsable. Il n'a suivi que la fatale inspiration d'un Dieu supérieur. C'est bien là la raison de tous les grands du monde, de tous les hommes couronnés, qui attribuent leurs crimes à la fatalité divine, en disant que c'était écrit. Sans compter que le monde ne pourrait exister une minute s'il y avait *deux lois*, l'une contraire à l'autre, qui le font mouvoir. Que l'on croie ou non à un créateur, l'univers tel qu'il est devant nous, avec ses planètes, ses mers et ses hémisphères, ne saurait exister qu'en vertu d'une seule loi unique, absolue, immuable, quel que soit le nom dont on l'affuble. Cette loi d'ailleurs est bien visible à l'œil nu, puisque tous les êtres créés naissent et meurent sans exception, puisqu'en naissant tous les êtres sont égaux, tous étant composés de matière et d'un grain d'esprit, *et ne différant entre eux que par la dose plus ou moins forte de ce grain d'esprit* ; puisque les planètes, n'ayant pas la liberté de leurs mouvements, gravitent, à l'épaisseur d'un cheveu près, de manière à ce que les fortes donnent leur lumière et leur chaleur aux faibles sans les écraser.

Mais, revenons au pardon. Il n'a pas suffi aux peuples idolâtres de se créer un dieu du mal, auquel ils imputent leurs propres vices et crimes, il leur a fallu *un dieu d'amour* pour pardonner ces mêmes vices et ces mêmes crimes une fois accomplis. Or, qu'est-ce que pardonner ? *faire qu'une chose faite ne le soit plus*. Détacher un effet de sa cause, soit en l'arrêtant, soit en le détruisant par un miracle ou par une violation de la loi naturelle, *et sans détruire la cause même*, ce qui est le seul moyen de détruire l'effet.

Or, s'il existe un pouvoir quelconque au ciel ou sur la terre qui puisse faire changer le bien en mal et le mal en bien, par n'importe quel moyen, ou qui puisse empêcher une cause de produire son effet (autant vouloir empêcher le dernier terme de la gestation d'une femme, à moins de la détruire), à quoi sert, je vous le demande, la liberté de l'homme, la liberté d'opter entre

le bien et le mal, par une vie de vices ou de vertus ? A quoi bon se priver d'un vice accompli aux dépens d'une faiblesse, car tout vice est l'exploitation d'une force aux dépens d'une faiblesse, comme toute vertu est le dévouement d'une force au profit d'une faiblesse, puisqu'il suffit d'adorer et de corrompre le dieu du bien, par des dons, des sacrifices et des prières, pour qu'il change les effets du vice en effets de vertu, et qu'il peut, par caprice, et arbitraire, changer même les effets d'une vertu accomplie en fruits maudits du mal ? ?

Puisque ce dieu peut pardonner un crime irréparable commis, que ne les pardonne-t-il tous ? Qu'est-ce que cela lui coûte ? Pourquoi pardonnerait-il à une pécheresse blonde sans pardonner à un pécheur roux ? Ce dieu n'est donc au fond qu'un Jupiter sans justice ni raison, et puisqu'il peut pardonner tous les crimes, pourquoi les hommes sont-ils si malheureux ? Ces malheurs n'étant que les effets de leurs vices et de leurs crimes.

Il faut croire que tous ces billets de pardon-là ne sont que des billets de La Châtre, car jamais les hommes ne furent si malheureux que depuis qu'ils ont admis et prêché le pardon des crimes. Jamais le monde ne fut gouverné par tant de haines que depuis qu'ils se sont créé un dieu d'amour. Qu'on suppute tous les crimes, tous les malheurs de l'ancien monde pendant dix siècles, qu'on les mette sur un plateau de la balance, qu'on prenne alors les crimes et les malheurs d'un seul siècle de christianisme du moyen âge pour le mettre dans l'autre plateau, et ce seul siècle sera plus lourd, plus chargé de crimes, soi-disant rachetés par un sacrifice humain, que tous les siècles ensemble de l'antiquité. Bien entendu je n'en excepte pas le Judaïsme d'Esra du second temple, qui a créé un Yéhovah de pardon avec un grand-prêtre, auquel il ordonna d'envoyer, une fois par an, un bouc émissaire chargé des péchés d'Israël, au diable dans le désert.

Le Christianisme n'est qu'un succédané de l'Esraïsme. Ce pardon par le grand prêtre était obligatoire. Le pape avec ses indulgences n'en est qu'une contrefaçon ; Esra et son école sont les mauvais génies du Judaïsme. Les Juifs, depuis l'avènement de cette nouvelle religion imitée des Persans, ont été vaincus, expulsés, dispersés, non pour avoir transgressé la religion d'Esra, puisque les Pharisiens étaient fanatiques Esraïstes, ils n'ont jamais pu se relever un jour malgré toutes les tentatives guerrières de Barkochba, et qu'ils ne se sont conservés que par la loi et la doctrine de Moïse, qui, heureusement à côté des falsifications et des interpolations d'Esra, est restée dans le texte hébreu. A cette loi seule, l'humanité doit toutes ses tentatives de révolte contre le despotisme idolâtre, y compris la *Réforme* et la *Révolution de Quatre-Vingt-Neuf*. Cette dernière était une véritable seconde sortie

d'Égypte, car depuis cette sortie, aucun peuple sauf les Français déistes de 89, n'ont réussi à secouer le joug de l'esclavage et du despotisme.

Cette réponse est déjà trop longue. Je me priverai donc d'exposer la doctrine de Moïse qui se trouve tout au long, les textes à l'appui, dans mon livre, mais je ne puis ne pas répondre à la dernière objection de Céphas. Il se révolte contre l'idée de faire expier quatre générations et même toute une nation pour des crimes impunis par la justice sociale. D'abord Moïse est le premier et le seul législateur qui ait défendu à la justice des hommes de punir le père pour le crime du fils, ni le fils pour les crimes du père, loi que les chrétiens n'ont jamais observée, aussi longtemps qu'ils sont restés chrétiens. Mais quant aux crimes non punis par les hommes, ou pardonnés par leurs prêtres, Yéovah ne les punit pas, il laisse au Temps, son seul justicier, de couvrir les effets de leur causes. *Cette loi universelle est corroborée par toute l'histoire humaine, et sans elle il n'y aurait pas un honnête homme sur la terre.*

Si le crime d'un homme n'était pas puni par les enfants ou par les générations à venir, chaque criminel se dirait : Eh bien ! je veux vivre criminel, à ma guise, courte et bonne, mais cela ne regarde personne ; je paierai de mon corps et de ma fortune si je suis découvert, et cela finira avec moi. Mais il sent d'instinct que cela ne finit pas avec lui. Comment, s'écrie Céphas, des enfants qui ne sont pas encore nés souffriront pour les crimes impunis de leurs aïeux ! Je répondrai : un jeune homme se rend complice du crime de prostitution en allant voir une fille qui est la sœur, la femme ou la fille de quelqu'un, oubliant qu'il ne doit faire à son prochain ce qu'il ne veut pas qu'on lui fasse ; cette fille a beau être une prostituée il est son complice. Si de ce crime naît une maladie contagieuse, et cela s'est vu, comment alors la nature peut-elle être si cruelle que des enfants pas encore nés, mais qui naîtront en dix ou vingt ans de cet homme, puissent venir au monde maculés, infectés, destinés à souffrir toute leur vie ! Qu'ils protestent donc avec Céphas contre cette loi ; c'est cruel, inhumain.

Mais il y a plus, et ici je suis d'accord avec Céphas pour la loi spirite, non seulement les enfants souffriront de ces crimes non expiés (*jamais pardonnés*), mais les parents morts eux-mêmes souffrent des malheurs qu'ils ont déversés sur leurs enfants, et jouissent avec délices des bienfaits qu'ils leur ont créés par leurs vertus. De là vient que des êtres ordinaires paraissent heureux par les seules vertus de leurs parents ou malheureux par les vices de ces mêmes parents. La mort ne les sépare nullement. Seulement l'expiation s'arrête au bout de quelque temps, tandis que les effets du bien ne s'arrêtent pas. La France jouit encore aujourd'hui et jouira encore longtemps des vertus de Jeanne d'Arc, mais le mal est confiné et s'éteint comme

une torche incendiaire, par l'incendie même. Je pourrais citer mille exemples dans l'histoire ; je me contente d'en citer un seul, pris dans l'histoire contemporaine, et ce sera la fin de ma longue réponse.

Louis Bonaparte fut accusé d'avoir tué un sergent de ville et un officier, à Boulogne et à Strasbourg, on lui pardonna ; la société, qu'a-t-elle gagné à ce pardon (loin de moi la pensée de faire de la politique, je reste dans l'histoire) ? Le Deux Décembre a coûté la vie à 33,000 hommes, et non trois mille comme au veau d'or du temps de Moïse. De ce coup d'État réussi est sorti Bismarck, lequel, sans le Deux Décembre, n'eût jamais osé faire son coup d'État contre la Chambre des députés prussiens. De cet *ultor ex ossibus nostin* est sorti, au bout de dix-huit ans, la guerre de 1870 qui a coûté la vie à 100,000 Français, et cependant Napoléon III pour décharger sa conscience a demandé pardon à Dieu, et le pape, dans la personne de l'archevêque de Paris, lui a donné l'absolution.

Ce pardon a-t-il servi à la mort de 100,000 Français innocents ? non, point innocents, car ils étaient coupables au contraire, d'avoir amnistié celui qui viola la loi, et de l'avoir subi pendant dix-huit ans. Si ce n'est là le doigt de Dieu, qu'est-ce donc ? Le hasard diront nos athées. Le hasard a dit Pascal, c'est l'anonyme de Dieu quand il ne signe pas. Mais quant à la guerre de 1870, la main de Dieu y est tout entière, y compris le pouce.

Que M. Céphas proteste, le temps s'en moquera comme il s'en est toujours moqué. Pour tout dire en un mot : *Ce n'est pas l'amour qui gouverne le monde, mais la JUSTICE* ; en d'autres termes *ce n'est pas Jésus qui le gouverne, avec l'amour et le pardon, mais Moïse, et la loi de Dieu qui fut, est, et sera toujours la même pour toute éternité.*

ALEX. WEILL

## DIEU EST-IL UN ÊTRE PERSONNEL ?

D'après la *Revue spirite*, 1<sup>er</sup> mai courant, page 273, *Allan Kardec gardant une sage réserve n'aurait jamais affirmé que Dieu fût personnel.* — Cause bien involontaire de cette note et d'ailleurs persuadé que le contraire était l'a b c même du spiritisme, nous avons tenu à nous renseigner d'une façon très précise sur le fait avancé et voici ce que nous avons trouvé :

Livre des Esprits : Panthéisme. — 14. Dieu est-il un être distinct ou bien serait-il, selon l'opinion de quelques-uns, la résultante de toutes les forces et de toutes les intelligences de l'univers réunies ? — S'il en était ainsi, Dieu ne serait pas, car il serait l'effet et non la cause, il ne peut être à la fois l'un et l'autre. — 15. Que penser de l'opinion d'après laquelle tous les corps de la nature, tous les êtres, tous les globes de l'univers seraient des parties de

la divinité et constitueraient par leur ensemble la Divinité elle-même? — L'homme, ne pouvant se faire Dieu, veut tout au moins être une partie de Dieu (lire le reste...)

La Genèse a tout un long chapitre sur Dieu; nous n'en extrayons que ce qui suit :

13. Dieu est tout puissant. S'il n'avait pas la suprême puissance, on pourrait concevoir un être plus puissant et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on trouvât l'être qu'aucun autre ne pourrait surpasser en puissance, et c'est celui-là qui serait Dieu... 19. Dieu est la suprême et souveraine intelligence, il est unique, éternel, immuable, immatériel, tout puissant, souverainement juste et bon, infini dans toutes ses perfections et ne peut être autre chose.

D'après Allan Kardec donc, 1° Dieu est un « être », c'est à-dire quelque chose d'essentiellement distinct. 2° Il est un être intelligent. Or c'est précisément cela, exactement et uniquement cela, que signifie le mot « personnel ». Allan Kardec reconnaît donc et enseigne la personnalité divine.

D'ailleurs! comment un Esprit si net et si logique n'aurait-il pas admis le moi divin, intelligent et conscient, lui qui affirme et démontre en termes si élevés la sagesse, la raison, la puissance, la bonté divine, la providence, l'utilité, la nécessité de la prière : toutes choses qui présupposent avec la clarté de l'évidence un Dieu personnel, distinct, conscient et intelligent.

Au reste, puisque l'occasion se présente, qu'on nous permette d'en profiter pour répondre au reproche qui nous a été souvent fait d'adhérer trop chaleureusement au spiritisme, d'être les séides d'Allan Kardec, les dupes d'un charlatan...

Si, quant à l'explication des faits médianimiques et des principales conclusions religieuses, philosophiques et autres qui en découlent directement, nous partageons exactement et pleinement la manière de voir d'Allan Kardec, ce n'est point pour des raisons d'autorité ou de témoignages, si respectables et si graves soient-elles, c'est uniquement pour des raisons d'ordre rationnel et scientifique. Avant de nous prononcer, nous avons soigneusement pris tous les renseignements et réuni tous les faits de nature à nous éclairer, et c'est seulement après s'être ainsi informée que notre raison, dans la plénitude de son indépendance, juge unique et en dernier ressort, a porté un jugement définitif. C'est ainsi que, sur la question de la personnalité divine en particulier, nous avons avant tout institué le raisonnement suivant : j'existe, je suis une personne ayant un centre conscient unique et commun de toute pensée, de toute action, et j'estime que c'est là une propriété, un bien qui m'élève fort au-dessus de la matière brute, divisible, inorganique, et Dieu, l'Être des êtres, la cause première de toute unité, de toute intelligence; ne l'aurait pas, serait moins que moi, moins

que l'animal inférieur lui-même, c'est absurde, c'est impossible ! Ou Dieu n'existe point, ou il jouit de toutes les propriétés constitutives de la personnalité parfaite.

STREIFF DE MAX.

REMARQUE DE LA RÉDACTION. — Après un examen attentif du chapitre consacré à Dieu par Allan Kardec, dans la genèse selon le spiritisme, page 58 à 63, nous avons jugé prudent et juste de citer les passages qui corroborent ce que la rédaction de la Revue a avancé, c'est-à-dire que « le Maître n'a pas résolu la question de *Dieu personnel*, et s'est tenu dans une sage réserve ». Page 58, § 21. « Dans leur état actuel d'infériorité, les hommes « ne peuvent que difficilement comprendre Dieu infini, parce qu'ils sont « eux-mêmes *bornés et limités*, c'est pourquoi ils se le figurent borné et « limité comme eux ; ils se le représentent comme un *être circonscrit*, et « en font une image à leur image. Nos tableaux, qui le peignent sous des « traits humains, ne contribuent pas peu à entretenir cette erreur dans « l'esprit des masses qui adorent en lui plus la forme que la pensée. C'est « pour le grand nombre un souverain puissant, sur un trône inaccessible, « perdu dans l'immensité des cieux, et parce que leurs *facultés et leurs* « perceptions sont bornées, ils ne comprennent pas que Dieu puisse ou « daigne intervenir directement dans les petites choses. »

Après les paragraphes 22 et 23 qu'il faut lire en entier, voici le § 24 : « Qu'il en soit ou non ainsi de la pensée de Dieu, c'est-à-dire qu'elle agisse « directement ou par l'intermédiaire d'un fluide, pour la facilité de notre « intelligence, représentons-là nous sous la forme concrète d'un *fluide intel-* « *ligent* remplissant l'univers infini, pénétrant toutes les parties de la « création : *La nature entière est plongée dans le fluide divin* ; or, en vertu « du principe que les parties d'un tout sont de même nature, et ont les « mêmes propriétés que le tout, *chaque atôme de ce fluide*, si l'on peut s'ex- « primer ainsi, possédant la *pensée*, c'est-à-dire les *attributs essentiels de la* « *divinité*, et ce fluide étant partout, *TOUT* est soumis à son action *intelli-* « *gente*, à sa *prévoyance*, à sa *sollicitude* ; pas un *être*, quelque infime qu'on « le suppose, qui n'en soit en quelque sorte *SATURE*. Nous sommes ainsi « constamment en présence de la divinité ; il n'est pas une seule de nos « actions que nous puissions soustraire à son regard ; notre pensée est en « contact incessant avec sa pensée, et c'est avec raison qu'on dit que Dieu « lit dans les plus profonds replis de notre cœur. *Nous sommes en lui, comme* « *il est en nous*, selon la parole du Christ. ».

Il faut lire la suite du chapitre 2, surtout les paragraphes 29 et 30, pour bien comprendre la pensée d'Allan Kardec ; il y traite ces problèmes d'insondables : Ayons confiance en Dieu, dit-il, « pour le surplus, attendons que nous soyons dignes de le comprendre. » Cet esprit judicieux et mathématique,

ami de la synthèse, ne pouvait abonder dans le sens d'un Dieu personnel, borné, limité, circonscrit comme l'est celui qui est une personne, qui est une image faite à notre image : il déplorait ces tableaux « *qui peignent Dieu sous des traits humains, et contribuent à entretenir l'erreur dans l'esprit des masses qui adorent en lui plus la forme que la pensée.* » (P. 58 de la Genèse.)

Le Maître, ce clairvoyant, avait à parler à des hommes encore pleins de préjugés et enlacés dans le dogme catholique qui n'existe qu'avec le miracle et la foi sans contrôle ; mais il savait que ses élèves en spiritisme, devenus majeurs, rejeteraient un jour cette robe de Nessus et contrôlèrent le Dieu du miracle et de la grâce arbitraire si chère à l'église, cette grâce avec laquelle l'absurde devient une réalité.

*Le fluide intelligent qui remplit l'univers infini*, et pénètre toutes les parties de la création plongées dans ce fluide divin composé d'atomes dont l'action est intelligente, prévoyante, pleine de sollicitude ; ce fluide qui meut, serait-il en réalité, comme on le fait dire aux *Atmistes*, le facteur par lequel tous les phénomènes se produisent?...

Trouverions-nous chez les *Atmistes* la solution tant cherchée, tant controversée du problème redoutable du principe des choses ? Souhaitons-le, car, en visant le même objectif, et en cherchant à l'atteindre par des routes différentes, nous luttons les uns contre les autres, lorsque la valeur des mots mal interprétés, est la seule cause des divergences qui séparent des hommes faits pour s'estimer et s'entendre.

## DIEU ET MATIÈRE CO-ÉTERNELS

*Revue du 15 avril 1887.* — Que M. le rédacteur de l'article en question me permette d'abord de rectifier deux erreurs qu'il y a commises :

1° C'est en mon nom personnel et non en celui des *atmistes* que j'ai parlé à ma conférence.

2° Il est inexact que je n'aie pu expliquer ce que c'est que la MATIÈRE : M. Bouvery aurait dû dire simplement que je n'ai pas voulu entrer dans cette discussion et voici pourquoi. Les Spirites n'ignorent pas que depuis longtemps déjà cette question a été tranchée victorieusement par le savant inventeur d'une nouvelle théorie sur les fluides, publiée par articles dans la *Revue*, et acceptée par mes adversaires, au moyen de laquelle théorie appliquée directement à l'explication des apparitions des *Esprits matérialisés*, les sciences de la physique et de la chimie auraient, d'après eux, été mises en défaut. Ce sont des articles dont je recommande la lecture ; on y trouvera des renseignements inattendus dont on pourra faire son profit. En voici quelques-uns :

« Il y a matière complètement matérielle, il y a aussi matière semi-matérielle; « il y a forme fluïdique matérialisée et non rendue entièrement matérielle. Il « y a enfin MATIÈRE MATÉRIALISÉE et MATIÈRE DÉMATÉRIALISÉE. »

L'auteur de l'article du 15 avril conviendra maintenant combien aurait été déplacée une intervention de ma part dans un débat qui, avant moi, avait été si bien résolu par un savant spirite.

Je passe à la question si importante qui paraît inquiéter quelques frères en croyance.

Eh bien ! oui : Je n'adore en aucune façon ni le dieu de M. Bouvery, ni celui de M. Metzger, ni celui de M. Laurent, etc., etc. ; cela ne veut pas dire que je sois fataliste, PUISQUE J'ADMETS LA RAISON EN TOUTE CHOSE.

Enfin, que ces messieurs veulent bien me permettre une dernière réflexion. Pourquoi ces adorateurs convaincus d'un dieu personnel ne veulent-ils pas étendre jusqu'à nous leurs lumières et répondre à nos sollicitations répétées en démontrant, à nous aussi, la réalité de cet Être qui, tout en étant une personne, jouit du privilège contradictoire de l'ubiquité ; privilège qui défie les données les plus élémentaires de la raison et du bon sens ?

L. VIGNON.

### DE LA PERSONNALITÉ DIVINE.

(Voir la *Revue* des 1<sup>er</sup> septembre, 15 octobre, 15 novembre 1885).

« Jamais le jargon de la métaphy-  
sique n'a fait découvrir une vérité  
« et il a rempli la philosophie d'ab-  
« surdités dont il a honte sitôt qu'on  
« les dépouille de leurs grands mots. »

L. DE LA CLOTURE.

Depuis quelque temps on s'étonne que je n'aie pas encore répondu aux trois articles que M. Fauvety m'adressa personnellement dans la *Revue* aux dates indiquées en tête de ces lignes.

Mon silence étant diversement commenté et personne n'en soupçonnant la véritable cause, je crois de mon devoir de le rompre aujourd'hui, en commençant par faire remarquer à mes honorables critiques qu'ils ont oublié de tenir compte qu'à la date du 15 novembre 1885, époque à laquelle parut le dernier de ses articles, M. Fauvety n'avait pas encore achevé sa démonstration.

Je ne pouvais donc répliquer sans avoir l'air d'interrompre, c'est-à-dire sans commettre une impolitesse grossière. Mais les temps sont changés, car le désistement de M. Fauvety étant aujourd'hui reconnu comme définitif, je puis reprendre la parole sans être taxé d'inconvenance.

..

Avant d'entrer dans la question, je tiens à déclarer que je n'ai jamais été

l'adversaire de M. Fauvety et pour prouver ici même ce que j'avance, je ne tiendrai aucun compte, et cela de grand cœur, des vingt et une lignes de préambule que M. Fauvety a laissé échapper de sa plume, interprète très infidèle de sa pensée (1).

Ceci pour le présent. Il faut en dire autant du passé. En effet, j'ai été de tout temps si peu l'adversaire de M. Fauvety, qu'un beau jour, me faisant illusion sur le sens de deux lettres que j'avais reçues de lui, je me suis empressé de le féliciter avec admiration des idées qu'il m'exposait, et je l'engageai vivement à livrer à la publicité les enseignements qu'il avait bien voulu m'adresser.

Ce n'est pas ma faute si une troisième lettre, conçue cette fois en termes plus explicites, vint me prouver que j'avais mal compris la pensée de l'éminent philosophe et me plaça dans l'alternative ou d'entamer une discussion de principes qui ne pouvait aboutir, ou de garder le silence ; je préférerai me taire : ce qui explique et réfute en même temps le reproche injuste de *contradiction* dont il est question à la 515<sup>e</sup> page (toujours *Revue* 1885).

. . .

Je viens au fait.

Il s'agit d'un dilemme posé à l'un de nos amis communs qui avait déclaré peu important de savoir si « le Dieu des religions a une forme déterminée ». (Voir page 336.)

Ce dilemme est ainsi formulé : (page 432.)

1° « Ou bien le dieu des religions a une forme et dans ce cas ce dieu est « un *dieu limité*, c'est un être personnel, lequel, comme tous les êtres personnels, est dans l'impossibilité de *se trouver PRÉSENT AU MÊME INSTANT dans tous les points de l'espace infini*. »

2° « Ou bien le dieu des religions n'a pas de forme, c'est-à-dire n'a pas de « limites, et dans ce cas ce dieu est la négation absolue de toute idée de « personnalité consciente, agissante, toute puissante, libre et PRÉSENTE « DANS TOUTE L'INTÉGRITÉ DE SON ÊTRE AU MÊME INSTANT, *dans tous les points de l'univers*. »

La question ainsi posée n'est du domaine ni de la théologie ni de la spéculation métaphysique, c'est un dilemme d'ordre physique, et sa solution est du ressort de la géométrie et des sciences physiques ; c'est l'application de ce principe passé à l'état d'axiome : « que l'idée de personne est nécessairement *inséparable* de l'idée de *forme* et par conséquent de l'idée de LIMITE.

. . .

Nous allons examiner si la solution, telle que la propose M. Fauvety dans

---

(1) Voir page 513, 1885, de la *Revue Spirite*.

ses trois articles, répond aux conditions d'une démonstration scientifique :

Après avoir donné son opinion sur la manière dont l'ignorance, la critique philosophique et le positivisme scientifique comprennent Dieu (page 513), après avoir identifié Dieu avec la Raison (page 514), après avoir même eu la générosité de me combler de titres les plus flatteurs (ce dont je lui suis très reconnaissant (page 515), après avoir enfin promis de tout me démontrer en temps et lieu (page 516), M. Fauvety entreprend d'abord de « m'expliquer « le problème, si toutefois cela en est un, de la *personnalité divine* ».

• Dieu, dit-il, est lumière et vérité, ou il n'est pas » et il ajoute : « Quand « on a acquis la vraie notion de l'*unité divine*, on possède un critère de certitude qui dissipe toute les obscurités, anéantit toutes les contradictions « et concilie toutes les antinomies, car comme l'a dit Saint Paul (*sic*) : « Il « faut que tout vienne se résoudre dans l'unité. » (page 516.)

Eh bien ! que M. Fauvety me permette de le lui dire : en rédigeant ces lignes, il est allé à mon avis, à l'encontre de son but.

En effet sans m'arrêter à l'aphorisme : « Que Dieu est lumière et vérité ou il n'est pas », conception métaphysique *complètement étrangère* à la solution du dilemme *qui est seul en jeu*, il est indiscutable que si jamais M. Fauvety réussissait à démontrer effectivement la réalité de la personnalité dont il parle, c'est à dire à prouver l'ÊTRE dieu, *conçu dans son unité*, ce jour-là, dis-je, notre éminent philosophe n'aurait fait autre chose, que de fournir un des arguments les plus irrésistibles à ceux qui ont toujours eu intérêt à rapetisser l'idée de la divinité pour l'exploiter à leur profit personnel. Il n'aurait alors réussi qu'à limiter Dieu et, en le limitant, il aurait rendu impossible la démonstration de son ubiquité, dans laquelle se résume toute la question. Enfin, à la grande pensée de l'IMMENSITÉ, de l'INFINI, M. Fauvety aurait, contre sa propre intention, bien entendu, substitué la mince idée d'un RIEN FINI.

..

Je reprends :

Dans le cours d'une démonstration qui, — je ne saurais assez le répéter, — est comme celle-ci *du domaine de la Physique*, il est compréhensible que le professeur, l'écrivain ne se fasse pas faute de citer, à l'appui de son dire, des noms faisant autorité. Ainsi rien n'aurait été plus naturel que, dans la démonstration qui nous occupe, M. Fauvety eût invoqué les noms d'Ampère, de Faraday, d'Hemoltz, de Grove et d'autres physiciens illustres.

Mais, à mon grand désappointement, c'est le nom d'un saint, d'un homme absolument dépourvu de toute notion de physique, c'est le nom de saint Paul que je trouve cité, comme plus loin je rencontre ceux de Jéhova (prononcez Yéhova) et de Moïse.

Je m'explique fort bien l'intérêt qu'après la découverte du Nouveau Monde, ont pu avoir les monarques espagnols et autres à invoquer l'autorité dogmatique de ce SAINT apôtre afin de justifier, aux yeux des peuples abrutis par le mysticisme religieux, la criminelle application de l'esclavage aux troupeaux humains auxquels ils venaient de donner la chasse et qu'ils venaient de subjuguier ; mais je ne comprends en aucune manière de quelle autorité peut être à la solution d'un dilemme d'ordre physique, le nom d'un personnage dont l'actif absolument dépourvu de toute espèce de travail scientifique, abonde — par opposition — de maximes de l'ordre que, pour l'édification du lecteur, je vais énumérer ici.

\* \*

#### MAXIMES ET ENSEIGNEMENTS DOGMATIQUES DE SAINT PAUL.

Épître aux Colossiens : — « Les esclaves doivent obéir en tout à leurs maîtres. »

1<sup>re</sup> épître aux Corinthiens : — « L'esclave n'a point à s'inquiéter de son état. »

Épître aux Ephésiens : — « Les esclaves doivent obéir à leurs maîtres avec crainte et tremblement, comme au Christ. »

1<sup>re</sup> épître à Timothée : — « Les esclaves doivent regarder leurs maîtres comme dignes de tout honneur, car telle est la saine doctrine de Jésus Christ et cette doctrine est selon la piété et quiconque en enseigne une autre est un orgueilleux et un ignorant (!!!)... »

Épître à Tite : « Les esclaves doivent plaire en toutes choses à leurs maîtres afin d'orner la doctrine du Sauveur. »

Voilà l'autorité invoquée !!!

\* \*

J'en viens maintenant à la citation empruntée à la Bible et qui se trouve au bas de la 518<sup>e</sup> page :

Les voici :

« Et cependant ne restons-nous pas monothéiste en plaçant uniquement dans l'unité universelle le moi divin et conscient de l'univers, et définissant Dieu comme le fait Moïse lorsqu'il le nomme Jéhovah ou l'Être étant, c'est-à-dire l'Eternel et qu'il le fait se définir lui-même : « Je suis celui qui suis » et comme plus tard l'auteur de l'Apocalypse : « Celui qui est, fut et sera ? »

« Seulement remarquez bien ceci : en définissant Dieu l'Être conçu dans son infinitude, nous n'en faisons pas un être particulier, tandis que Moïse en faisant parler Jéhovah pour le faire se définir lui-même et dicter ses commandements, le personnifie et l'anthropomorphise. »

En supposant pour un moment que la solution du dilemme sur l'ubiquité de la personne divine dépende uniquement de la définition plus ou moins correcte du nom Jéhovah, telle que l'aurait donnée le personnage biblique Moïse, et en tenant compte surtout de l'intérêt qu'il y a à combattre l'influence pernicieuse exercée par le prestige de certaines légendes et de certains noms sur les esprits façonnés au mysticisme religieux (1), je vais démontrer que cette définition du nom Jéhovah, attribuée à Moïse, ne se soutient pas. Je vais surtout démontrer que la vénération attachée à ce nom « INEFFABLE » repose uniquement sur un de ces logogripes dont se sont, de tout temps, servi adroitement les chefs de religion pour en imposer à l'ignorance des masses toujours prêtes à s'incliner devant l'incompréhensible, je veux dire de ces cervelles dont parle Galilée « de ces cervelles humaines, de « facile acquiescement aux raisons les plus futiles, et d'opiniâtre résistance « aux raisons les plus claires ».

Jéhovah ou plutôt *Ehie-ascer-ehie* ne signifie pas : *Je suis qui je suis*, ni l'ÊTRE, ni l'ÊTRE-ÉTANT, ni l'Éternel, ni l'Être conçu dans son infinitude (pages 518 et 519), comme le croit et l'affirme notre éminent philosophe sur la foi de la traduction infidèle des Septante : *Ἐγώ εἰμι ὁ ὢν* ou sur la foi de cette autre traduction non moins infidèle de la Vulgate : *Ego sum qui sum*.

La signification correcte, précise de l'expression Jéhovah : *אֶהְיֶה אֲשֶׁר אֶהְיֶה* est textuellement : *Ero qui ero*, c'est-à-dire : *Je serai celui qui serait* (*Je serai qui serai*), laquelle est d'ailleurs la traduction donnée par la Bible polyglotte d'après le texte chaldaïque (Bible polyglotte, t. 1<sup>er</sup>, Paris 1645).

En vain quelques rabbins et quelques Pères de l'Église ont-ils essayé d'objecter que dans la conjugaison des verbes, la grammaire hébraïque ne dispose pas de la forme du temps présent; que dès lors, faute de mieux, Moïse fut contraint de recourir à la forme du temps futur. Il n'en est rien, cette objection tombe d'elle-même.

En effet, il est vrai que la forme du temps présent manque aux Hébreux, mais il n'en est pas moins vrai que cette forme — toutes les fois que le besoin s'en fait sentir, — est remplacée par l'emploi du participe ou d'un

(1) On oublie trop souvent que le mot *religion* signifie : « Ensemble de doctrines et de « pratiques qui constitue le rapport de l'homme avec la puissance divine. » M. Fauvety n'accepte pas cette définition de l'Académie et exclut de la religion le mysticisme. D'après ce philosophe la religion est un lien entre les hommes, une institution sociale; c'est son droit comme c'est le mien de prendre les mots d'après leur vrai sens. Quant à mon opinion sur les bienfaits possibles des religions, mon avis concorde avec celui de Benjamin Constant, que je vais transcrire : « Il n'est pas toujours sûr que telle religion « fasse du bien pendant qu'on y croit, mais il est toujours sûr que toute religion fait du « mal quand on n'y croit pas. »

adjectif ajouté au substantif ou au pronom sujet du verbe et jamais par le temps futur. Ce que ne disent pas, et pour cause, les quelques rabbins et les quelques Pères de l'Eglise (1)

Je me trompe, je dois convenir que, dans sa grammaire hébraïque, le vénérable rabbin Klein dit que pour représenter le *présent* on se sert tantôt de la forme du *temps passé*, tantôt de la forme du *temps futur*, etc. Seulement, aussitôt que l'occasion se présente de mettre la règle en pratique, le vénérable grammairien n'a rien de plus pressé que de mettre cette règle en défaut et de la *répudier carrément*.

Voici la preuve :

« Ainsi on ne trouve jamais, écrit-il dans l'appendice de la même grammaire, en marge, la prononciation du nom sacré de Dieu, appelé *quadritère*, composé de יהוה IL FUT, de יהוה IL EST et de יהיה IL SERA, qui s'écrit toujours JOD, HÉ, VAV, HÉ » etc., etc.

Pas n'est besoin d'être hébraïsant pour voir que dans ce passage ces trois mots, servant à désigner le passé, le présent et le futur du verbe être, ne sont nullement identiques; on constate sans peine que la forme employée pour exprimer le *temps présent* n'est point du tout la forme du *temps futur*, mais bien la forme du participe ÉTANT telle que nous l'avons indiquée plus haut. C'est ce que nous voulions prouver.

Ce qui résulte de tout ceci, c'est que la confection du mot Jéhovah au futur est intentionnelle, car rien n'aurait empêché l'inventeur ou les inventeurs — s'ils y avaient trouvé leur compte —, de le mettre au *participe* qui sert à représenter le temps *présent*; mais il s'agissait d'en imposer à un peuple demi-barbare et réfractaire aux spéculations de la métaphysique; il fallait, comme je l'ai dit plus haut, frapper l'imagination par l'incompréhensible, par l'ABSURDE (2), il ne fallait pas laisser dans les esprits de place pour le raisonnement.

Supposons un instant qu'un Moïse plus ou moins historique, parlant à ce peuple à la nuque dure (comme on le fait appeler par Jéhovah lui-même)

(1) Ainsi pour exprimer l'idée, Je pense, tu vas, Pierre écoute, il ne viendra jamais à l'idée d'un hébraïsant de dire : Je penserai, tu iras, Pierre écoutera; mais moi pensant, toi allant, Pierre écoutant, ce qui est bien différent!

C'est ainsi que si l'inventeur du mot Jéhovah avait eu l'intention de faire dire à Dieu : Je suis celui qui suis, il ne lui aurait jamais prêté la phrase : Je serai celui qui serai, mais bien celle-ci, « moi étant qui étant ».

(2) Nous savons tous que l'absurde n'a pas cessé d'être tout-puissant, même de nos jours. Qui ignore la célèbre boutade d'une âme en peine ballottée par la raison d'une part et de l'autre par les absurdités les plus flagrantes imposées au nom de la foi : « Je crois par ce que c'est ABSURDE ? »

soit venu lui tenir le langage suivant : « Peuple !... celui qui a fait le soleil, « la lune et tous les astres, celui qui a fait la terre qui te soutient et te « nourrit, celui enfin qui a tiré du néant tes premiers parents, cet Être « surnaturel, tout-puissant, terrible dans ses colères, impitoyable dans ses « vengeances, vient, par ma bouche, te mettre en demeure de lui livrer une « part de tes récoltes — la meilleure bien entendu — et bon nombre de tes « bœufs et de tes moutons les plus gras. »

« Si tu tiens à connaître quel est ce Maître, sache-le pour ton édification, « ce Maître s'appelle lui-même : *« Je suis qui suis ! »* »

Que pensez-vous que ferait, en présence d'une pareille moquerie, un peuple, fut-il moins sauvage que ne l'était alors le peuple juif?... Croyez-vous qu'il ne se lèverait pas en masse pour lapider ce *porte-parole* d'un Maître si âpre à la curée et si peu dispos à se faire connaître?

\* \*

M. Fauvety peut voir maintenant que sa définition de Dieu n'est pas conforme à celle qu'il attribue à Moïse, ce qui — non pour moi, — mais pour ceux qui se laissent influencer outre mesure par le prestige de certaines citations, a sa grande importance (1).

---

(1) Il n'est peut-être pas inutile que je justifie ici par une note spéciale mon expression « Un Moïse plus ou moins historique » de tout à l'heure, d'autant plus que mon explication prouvera, une fois de plus, combien il faut mettre de réserve dans le choix des autorités que l'on veut citer à l'appui de ses dires.

Je vais entrer en plein dans l'histoire de l'Égypte, où, à en croire le Pentateuque, — se seraient accomplis les exploits surhumains de ce Moïse, de ce *prétendu* sauveur et législateur des Hébreux.

Et, pour ôter à la critique jusqu'à la velléité d'une riposte, je baserai mes moyens de démonstration sur la méthode invincible, la plus solide en fait d'histoire, la méthode du synchronisme, quoique l'habileté des auteurs du Pentateuque ait tout mis en œuvre pour rendre l'application de cette méthode à peu près impossible.

Ces auteurs si prodigues, en effet, de noms propres, toutes les fois que les noms ne risquent pas de compromettre la valeur de leurs écrits, se sont bien gardés, dans le cas particulier de Moïse, de donner les noms des Pharaons sous lesquels se seraient passés les faits et gestes de ce thaumaturge.

Heureusement, pour le triomphe de la vérité, ce que ces écrivains n'ont pas fait pour Moïse, d'autres ont commis l'imprudence de le faire pour le roi pasteur contemporain de Joseph fils du patriarche Jacob. En effet, Flavius Joseph et les commentateurs attirés (juifs et chrétiens) de la Bible, se sont tous accordés pour faire remonter à l'année 17<sup>e</sup> du règne d'Apophis la date de l'élévation de Joseph à la dignité de vice-roi.

Avec une donnée de synchronisme aussi précise, rien n'est plus aisé que de connaître le reste.

Que le lecteur veuille bien accorder son attention aux citations et aux calculs qui vont suivre sans perdre de vue que — soit qu'il s'agisse des Hébreux, soit qu'il s'agisse des

J'aborde maintenant les arguments :

- Voici un passage tiré de la page 519 de la *Revue* (année 1885) :

« On verra comment, dit M. Fauvety, en suivant une bonne méthode, on peut affirmer à la fois, sans aucune contradiction la personnalité de Dieu, son ubiquité et son infinitude ».

Suivre une bonne méthode est absolument conforme à notre manière de voir. Reste à savoir si, par *bonne méthode* nous entendons, M. Fauvety et moi, la méthode qui prend comme point d'appui les élucubrations spéculatives de la métaphysique, ou la méthode qui a pour base l'observation, l'expérience et le raisonnement rigoureux, et qui, à l'exclusion de tout autre, a pu amener l'homme à pénétrer les secrets les plus profonds de la nature, de la méthode enfin qui, ayant pris comme règle constante de ne jamais laisser déplacer la question, de ne jamais se laisser fourvoyer par le sentiment et surtout de ne jamais faire de concession sur la valeur des mots, a fini par avoir raison des subtilités de l'art de bien dire (la Rhétorique) et des extravagances du mysticisme. Mais je suis peut-être trop exclusif. A côté de la méthode positive et parallèlement à elle, n'y aurait-il pas lieu d'admettre comme également bonne la méthode religieuse ?

Le fait est que si l'on s'en tient à l'esprit et à la lettre de la démonstration

Égyptiens, — les nombres que je donne se rapportent tous sans distinction à des ANNÉES SOLAIRES *d'une longueur identique*.

Génèse, ch. XLVI, vers. 7. « Et il (Jacob) amena avec soi, en Égypte, ses enfants et les « enfants de ses enfants, ses filles et les filles de ses fils, et toute sa famille. »

Et plus loin :

Exode, ch. XII, vers. 40. « Or la demeure que les enfants d'Israël firent en Egypte fut de « 430 ans. »

Exode, ch. XII, v. 41. « Il arriva donc que, au bout de 430 ans, en ce propre jour-là, toutes « les troupes de l'Éternel sortirent du pays d'Égypte. »

Or, si nous tenons compte qu'il y avait déjà 9 ans que Joseph administrait l'Égypte, et 26 ans qu'Apophis régnait quand le fait de l'entrée des Israélites en Égypte s'est accompli ; et si nous considérons que le règne d'Apophis dura 61 ans, il est de toute évidence que le temps écoulé depuis l'entrée des Israélites, et la fin du règne de ce roi est exactement de. .... 35 ans.

Si nous ajoutons à cette première somme celle de la durée du règne d'Anan, successeur d'Apophis. .... 50 ans 1 mois.

Enfin celle de la durée du règne d'Asseth, dernier roi des Hyksos ou rois pasteurs, comme les appelait Flavius Joseph. .... 49 ans 2 mois.

Nous atteindrons le total de. .... 134 ans 3 mois.

qui représentera fidèlement le nombre des années écoulées depuis l'entrée des Israélites en Égypte et le commencement du règne du premier Pharaon de la XVIII<sup>e</sup> dynastie qui suit immédiatement la fin des six règnes consécutifs des rois Hyksos. (Manethon, liste des dynasties égyptiennes.)

Avec ce point de repère il ne nous en faut pas davantage pour connaître avec la plus

M. Fauvety, on se voit forcé de le croire. En effet, dans les 26 pages dont se compose cette démonstration, il n'y a pas une seule page où les expressions de Dieu, Jéhovah, Adam, Moïse, Bible, Jésus, Évangiles, Christ, Saint-Paul, Saint-Jean, Messie, Église, Catéchisme, Père, Fils, Saint-Esprit, Eucharistie, etc., etc., traitées tantôt dans un sens favorable et tantôt défavorable, ne reviennent sans cesse.

Mais pourquoi donc ce philosophe auquel, moi tout le premier, je m'empresse de rendre justice quant à l'érudition, l'intelligence, la droiture de caractère et les intentions, pourquoi dis-je, ce philosophe n'a-t-il pas suivi l'inspiration de sa conscience quand, dans un moment heureux, elle a laissé

grande précision historique le nom du Pharaon qui, d'après le dire de la Bible écrite sous la dictée du Très haut infailible, aurait péri noyé dans la mer Rouge en poursuivant Moïse et son peuple.

« Chap. xv, ver. 19°. « Car le cheval de Pharaon est entré avec son charriot et ses gens « de cheval, dans la mer; et l'Éternel a fait retourner sur eux les eaux de la mer; mais « les enfants d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer. »

— ib. vers. 21°. « Et Marie, sœur de Moïse leur répondait : « Chantez à l'Éternel, car il « s'est hautement élevé, il a jeté dans la mer le cheval et celui (Pharaon) qui le mon-  
« tait. »

L'opération est des plus simples :

|                                                                                                                                                                                                  |                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Durée totale (nous venons de le dire) du séjour des Israélites en Egypte...                                                                                                                      | 430 ans               |
| Temps écoulé (comme nous venons également de le démontrer, depuis l'entrée en Egypte et la fin du dernier règne des Hyksos.....)                                                                 | 134 ans 3 mois        |
| Nombre d'années qu'il nous reste à emprunter aux règnes de la xviii <sup>e</sup> dynastie pour compléter les 430 ans et trouver le Pharaon sous lequel a eu lieu le passage de la mer Rouge..... | <u>295 ans 9 mois</u> |

Or voici ce qu'il appert, de très précis, des listes de Manethon :

Durée du règne du 1<sup>er</sup> Pharaon de la xviii<sup>e</sup> dynastie :

|                                                                                      |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Amenophis I.....                                                                     | 30 ans 7 mois |
| 2 <sup>me</sup> Thouthmosis II, son fils.....                                        | 13 ans        |
| 3 <sup>me</sup> Thoutmosis II, son fils.....                                         | 20 ans 7 mois |
| 4 <sup>me</sup> Amensé (reine régnante, sa sœur).....                                | 21 9          |
| 5 <sup>me</sup> Thouthmosis III (Mœris) son fils.....                                | 12 9          |
| 6 <sup>me</sup> Amenophis II fils de Mœris.....                                      | 25 10         |
| 7 <sup>me</sup> Thouthmosis IV son fils.....                                         | 9 8           |
| 8 <sup>me</sup> Amenophis III (Memnon) son fils.....                                 | 30 5          |
| 9 <sup>me</sup> Horus son fils.....                                                  | 38 5          |
| 10 <sup>me</sup> Tmahumot fils d'Horus.....                                          | } 9           |
| Ramses I, fils d'Horus.....                                                          |               |
| 11 <sup>me</sup> Menephtha 1 <sup>er</sup> .....                                     | 32 8          |
| 12 <sup>me</sup> Ramses II son fils.....                                             | 5 5           |
| 13 <sup>me</sup> Ramses III (Sesostris des Grecs fils de Menephtha I et de Twéa..... | 68 2          |
| Total de la durée de ces 13 règnes.....                                              | <u>319 11</u> |

échapper ce cri de vérité : « La contradiction que signale M. Trémeschini « est irréductible (*sic*) tant qu'on veut réunir dans un être déterminé les « qualités de l'Infini : l'éternité, la toute-puissance, l'immensité ou l'ubiquité ? » (Page 516, année 1885.)

Eh bien, j'en appelle à la droiture de caractère de M. Fauvety lui-même cette conclusion si vraie, si juste, n'est-elle pas la condamnation la plus catégorique de la proposition rappelée plus haut, savoir : « On verra alors comment, en suivant une bonne méthode, on peut affirmer à la fois, sans aucune contradiction, la personnalité de Dieu, son ubiquité et son infinitude?.. »

Et s'il en est ainsi, où y a-t-il divergence entre la manière de voir de M. Fauvety et la mienne, quant à l'hypothèse insoutenable d'un dieu-personne, d'une *personnalité divine alliée à la qualité contradictoire de l'ubiquité*?

Il n'y en a aucune, car nous venons d'affirmer ensemble que « il y a contradiction *irréductible* toutes les fois qu'on veut réunir dans un être déterminé les qualités de l'Infini ».

Telle est, en effet, notre manière de voir, et tel est aussi le puissant argument sur lequel nous nous basons pour affirmer que le dieu de M. Fauvety et de tous ne peut être un dieu personnel du moment qu'il est revêtu de la qualité de l'ubiquité.

Par conséquent :

Le nom du Pharaon que la Bible engloutit miraculeusement au fond de la mer Rouge avec toute son armée est Ramsès III, connu et désigné par les Grecs sous le nom de Sésostris, c'est-à-dire le 13<sup>e</sup> Pharaon de la XVIII<sup>e</sup> dynastie qui acheva l'obélisque de Louqsor commencé par son père Ramsès II (c'est l'obélisque qui se trouve aujourd'hui dressé sur notre Place de la Concorde ; toutes les inscriptions sculptées sur la face de l'obélisque tournée du côté des Champs-Élysées appartiennent à Ramsès III) et le fait biblique de cette noyade correspond exactement à la 44<sup>e</sup> année de son règne.

Or, si nous mettons en regard ce chiffre de 44 ans avec le chiffre de 68 ans et 2 mois tiré de l'histoire *non inspirée, mais positive*, de l'Égypte, nous nous trouvons en présence d'un roi qui périt au fond de la mer avec toute son armée, et qui, sans s'être même douté de cette noyade, passe encore 24 ans d'un règne glorieux et paisible au milieu de ses sujets.

Voilà donc la grande autorité, voilà le personnage historique, voilà le Moïse que M. Fauvety invoque dans sa démonstration. Il faut admettre que l'éminent philosophe qui connaît évidemment par cœur toute l'histoire sacrée du peuple de Dieu, ignorait les détails que ma note a pour but de lui apprendre.

Ces détails ont leur importance. Puisque le Pharaon Ramsès III ne s'est pas noyé en poursuivant Moïse ; n'est-on pas en droit d'en conclure que la prétendue histoire de ce prophète et de ses exploits en Égypte est un conte, une fable combinée dans un but facile à deviner ?

C'est ce que je tenais encore à démontrer.

Il est certain qu'il doit être pénible pour les esprits pétris de mysticisme de renoncer à cette idée de la personnalité divine dans laquelle nous avons été tous bercés et élevés ; mais il faut cependant se décider ou à admettre un dieu parfaitement d'accord avec la raison et la science, ou renoncer à regarder Dieu comme la plus sublime expression de l'immensité, ce qu'évidemment ne veut pas M. Fauvety.

\* \*

Heureusement qu'en dehors de la question des principes, tout cela ne tire pas à conséquence : Peu importe, en effet, au bonheur de l'homme et à la prospérité de la société humaine que la *raison d'être des choses* dépende d'un être personnel ou d'une entité impersonnelle. La condition indispensable à ce bonheur, à cette prospérité est la certitude bien établie par l'observation et par la *méthode du raisonnement rigoureux*, que l'immortalité du moi-conscient n'est point une hypothèse, c'est la conviction que l'homme est dans le présent ce qu'il s'est fait lui-même dans le passé (1) et qu'il sera à l'avenir ce qu'il se fait présentement.

Quant à la question des principes, c'est autre chose. On ne peut pas admettre, en effet, qu'un honnête homme, mis en présence de prétendues vérités qui révoltent la conscience, garde le silence : celle de l'ubiquité d'un être personnel est de ce nombre, et mon article publié par la *Revue* le 15 juillet 1885 n'eut d'autre but que de mettre en relief ce défi mille fois séculaire jeté à la raison, au bon sens.

M. Fauvety m'a fait l'honneur de répondre à cet article ; c'était aujourd'hui mon devoir de répliquer.

TREMESCHINI.

### AU SUJET DE MA RÉPONSE A M. VIGNON

**Messieurs :** Le compte-rendu de ma réponse à M. Vignon (*Revue* du 15 avril) prête à l'interprétation que voici ; vous dites : « M. Bouvéry se concrète ainsi : Dieu est tout, tout en n'étant pas ce qu'on est convenu d'appeler matière » ce qui me pose en panthéiste, et je suis le contraire.

Selon moi, Dieu est absolument distinct de notre esprit dont il est le créateur ; si cela n'était pas, notre individualité immortelle serait anéantie ; l'un et l'autre doivent se sentir, se connaître, raisonner, agir librement et individuellement, chacun dans sa sphère.

J'ai dit : « Dieu est : — tout en n'étant pas de ce qu'on est convenu d'appeler

---

(1) Il n'y a pas d'idées innées gratuites ; car « on ne sait que ce qu'on a appris. »

*matière.* » En parlant de ceux qui ont accusé Jésus d'avoir été néfaste au progrès de l'humanité, je m'adressais à ceux qui, partageant les idées de M. Vignon, ont applaudi sa conférence sur ce sujet.

Je ne puis discuter avec les atmistes, mon travail n'étant pas *inséré intégralement* dans la *Revue*, car on ne peut critiquer et juger une chose impartialement si elle n'est considérée sous toutes ses faces; la discussion est forcément close, pour ne pas devenir byzantine. Je l'espère, j'achèverai et publierai mon travail qui comprendra une étude sur le transformisme *absolu*, — théorie qui, selon moi, envahit dans une trop grande mesure l'esprit des spirites; je joindrai à cette étude celle que je viens de faire sur les immortalistes athées. — Des lors les critiques des atmistes auront leur raison d'être, les pièces du procès étant sous leurs yeux et ceux du public, lequel jugera en connaissance de cause : si les atmistes ont raison, je m'inclinerai volontiers devant la vérité.

E. BOUVÉRY.

### LES ESPRITS FRAPPEURS

Messieurs et F. E. S. Voici un fait de manifestation spontanée, qui eut lieu en mai 1884, dans la maison de M. Henry, propriétaire à Amont, Haute-Saône; je donne textuellement son récit :

« Le 22 mai, à 2 heures du matin, nous fûmes tous subitement réveillés par un bruit semblable à celui que ferait une personne en frappant des mains l'une contre l'autre. Ce bruit sortait d'une pièce contiguë à ma chambre à coucher; or il n'y avait personne; ce bruit se répéta trois fois, par intervalles d'une seconde environ, et par trois coups à chaque fois. Je pris une lumière, pénétrai dans la chambre et l'inspectai minutieusement; n'apercevant rien, je me remis au lit, me demandant quelle pouvait être la cause de ce bruit. Trois coups qui paraissaient être produits à l'aide d'une baguette, sur la porte de la cour, m'obligèrent à arrêter mes hypothèses. Tout le monde se leva, car on avait entendu comme moi. Ma femme et mes deux filles, effrayées, quittèrent leur chambre et vinrent, toutes tremblantes, me rejoindre. Je crus immédiatement avoir affaire à des voleurs, sans réfléchir qu'ils ne se seraient pas annoncés de cette manière. Je pris mon fusil, une lanterne sourde, et me dirigeai à la hâte vers le côté où ce bruit s'était produit. Je ne remarquai rien; la porte était fermée intérieurement, telle qu'elle l'était le soir; je tournai doucement la clef, j'ouvris brusquement, et regardai en écoutant, je ne vis, ni n'entendis rien; désappointé, je regagnai ma chambre, me demandant quelle pouvait être la cause de ce bruit, et me recouchai engageant ma femme et mes filles à faire de même, quand, à nouveau, trois coups de baguette se firent entendre plus précipités et plus vio-

lents que les premiers. Ne pouvant m'en expliquer la cause, je ne voulus pas me déranger.

Cependant sur les instances de ma femme et de mes filles, je repris mon fusil, et vins me poster devant la porte. Après cinq minutes, le même bruit recommençait et je fus d'autant plus émotionné que ces coups étaient donnés sur la porte même contre laquelle j'étais en sentinelle. J'ouvris et fis le tour de la ferme, comme la première fois, et ne vis, ni n'entendis rien. Je m'assurai si le chien (un gros chien de garde) était dans sa niche, il y était, en vigilance et n'avait point aboyé, quoiqu'il eût bien pu entendre le bruit. Arrivé près de la porte, je tirai un coup de fusil pour indiquer que nous étions de bonne garde, la refermai à clef, et retournai dans ma chambre où les miens m'attendaient, transis de peur. Il était alors trois heures et demie du matin. Après une conversation de quelques instants, relativement à ces bruits, et n'entendant plus rien, nous regagnâmes chacun notre lit, non sans être terrifiés par le phénomène qui venait de se passer, sur lequel nous nous perdions en conjectures. »

Comme on le voit, M. Henry n'avait aucune idée de ce qu'était le spiritisme, il ne le connaissait même pas de nom; bien des fois depuis, j'ai eu l'occasion de lui parler, et jamais il n'a varié sur le récit que je vous fais. Le sachant un peu sceptique, je me hasardai néanmoins à lui démontrer la cause de ces faits, à l'aide du spiritisme, n'y ayant vu, depuis sa première confiance, qu'une manifestation spontanée des Esprits. Après un entretien dans lequel il me parla de choses intimes, que la discrétion ne me permet pas de dévoiler, M. Henry m'avoua que ce qui s'était passé chez lui pouvait très bien être ce que j'en disais; il rendit hommage à mes appréciations impartiales.

Si les adversaires du spiritisme avaient ces manifestations qui se produisent aussi bien chez l'incrédule que chez l'adepte, il y aurait beaucoup plus de croyants, le fait brutal étant un argument *ad hominem*.

A. HENRY, à Graix.

### GUÉRISON D'UN OBSÉDÉ

Avant la fin de septembre 1886 M. Martin père, cultivateur à Léguevin, lieu de Sarraillé, constatait qu'un profond changement se produisait dans l'état mental de son fils, Jean Martin, âgé de 23 ans.

Ce jeune homme affecté récemment d'une fièvre muqueuse dont il était complètement rétabli, avait repris son travail; sa santé redevenue bonne comme autrefois, rien ne faisait prévoir qu'elle pût être atteinte de nouveau. Cependant, sans un trouble, sans un accident, Jean Martin, d'un naturel gai

et expansif, devint tout à coup sombre, silencieux, taciturne; son regard atone et fixe semblait se perdre dans le vague; il paraissait être sous l'empire de préoccupations inconnues.

Sur les conseils d'un médecin, il fut envoyé à Toulouse pour suivre un traitement hydrothérapique à l'établissement des Néothermes, mais peu de jours après, son état empira; il tomba dans une immobilité complète, devint insensible à tout ce qui se passait autour de lui, et, les yeux constamment portés en avant, semblait appeler quelqu'un dont il attendait l'arrivée.

Son frère Antoine vint le voir à Toulouse. En l'apercevant, Jean, saisi tout à coup d'une violente commotion, poussa ce cri : *Enfin, je t'attendais!* et, en même temps, il couvrit son frère d'un regard si profond et si étrange, que celui-ci en fut effrayé.

Le même soir, ramené à Léguevin pour être soigné dans sa famille, Jean accapara totalement son frère; attaché sans cesse à ses pas, ses yeux toujours fixés sur lui, il semblait le tenir sous une complète fascination. Il ne parlait que rarement, et par monosyllabes provoquées par les questions d'Antoine qui, seul, avait conservé de l'ascendant sur lui. Il agissait, se levait, ne marchait et ne prenait de la nourriture, que sur l'ordre de son frère. Ce dernier venait-il à s'absenter, Jean cessait de voir, de parler, d'agir, plongé dans une catalepsie générale d'où rien ne pouvait le faire sortir. Ordres, observations, prières de ses parents, tout était inutile; il ne voyait rien, n'entendait rien, restait complètement isolé au milieu de tout ce qui l'entourait. Son frère reparaisait-il? immédiatement, il attachait de nouveau ses yeux sur lui, l'enveloppait, l'absorbait de telle sorte qu'Antoine disait, en racontant ces détails : *Il ne vit que de moi et par moi.* Cet état durait depuis un mois et demi et plusieurs médecins ayant été inutilement consultés, on cherchait à distraire le malade, à le faire travailler, en faisant vaguement espérer un soulagement, une guérison, peut-être? plus ou moins prochaine.

Les traitements de deux somnambules consultées restèrent sans résultat. En désespoir de cause, un membre de cette famille, Mme..., née Martin, domiciliée à Toulouse, vint prier, le 12 novembre dernier, M. Sentis, médium, de s'occuper de ce cas extraordinaire, à la plus prochaine séance de notre cercle.

DÉCLARATION. — Nous, soussignés Martin père et Antoine Martin fils, domiciliés à Léguevin, lieu de Sarraillé, déclarons que la relation qui précède touchant la maladie dont a été affecté Jean Martin, notre fils et frère, est entièrement exacte dans tous ses détails et conforme aux renseignements que nous avons nous-mêmes donnés, le 13 de ce mois, dans notre domicile, à Léguevin, à MM. Sentis et Cadaux, membres du cercle spirite de Toulouse.

Nous certifions, en outre, que, depuis le 4 février dernier, Jean Martin, complètement guéri, a repris son caractère, sa gaieté et ses occupations ordinaires, à notre grande satisfaction, et que, depuis cette époque, nous n'avons plus remarqué en lui le moindre symptôme pouvant rappeler l'étrange maladie dont il a été atteint pendant quatre mois ; nous en remercions Dieu !

Nous certifions aussi que Jean Martin n'a jamais eu conscience de son état ; de plus, il ignore encore complètement aujourd'hui ce qu'il était et ce qui s'est passé en lui pendant ce temps. Nous affirmons ce qui précède sincère et véritable, en signant la présente déclaration.

A Léguevin, le 24 mars 1887,

MARTIN père et MARTIN ANTOINE fils.

Dans notre séance du 13 novembre dernier, nos guides, consultés sur le cas de Jean Martin dont il s'agit, nous répondirent que : « nous nous trouvons en présence d'une obsession des plus graves, produite par un « Esprit qui exerçait sur ce pauvre jeune homme une vengeance préméditée, en raison des tortures que, dans une précédente existence, Jean lui « avait infligées avec certains autres, aujourd'hui Esprits incarnés dans le « même milieu. »

Nous devions moraliser l'esprit obsesseur jusqu'à ce que, revenu à de meilleurs sentiments, il eût complètement abandonné sa vengeance et cessé son action sur ses victimes. Le même jour, cet esprit évoqué, nous commençâmes l'œuvre de moralisation et la continuâmes pendant quatorze séances consécutives, du 13 novembre 1886 au 19 février 1887. Instructions, sages conseils, exhortations, raisonnements, prières, tout fut mis en œuvre pour amener cet Esprit à l'oubli et au pardon ; la tâche fut laborieuse.

Dès les premières évocations (1), nous fûmes aisément convaincus, soit par les intuitions, soit par les visions des médiums, soit par les aveux, parfois involontairement échappés à l'esprit obsesseur, énergique et intelligent, que nous avions devant nous le spectacle frappant d'une vengeance acharnée poursuivie par lui, depuis l'époque où florissait en Espagne la Sainte Inquisition ; il avait été horriblement torturé et mis à mort par ceux qu'il obsédait aujourd'hui ; il accomplissait une œuvre de légitime vengeance qu'il ne pouvait ni ne voulait abandonner, qui ne devait cesser qu'à la mort de ses victimes (2). Après les tortures qu'il avait souffertes par eux, lui, innocent, il était devenu

(1) Ces évocations ont successivement été faites par divers médiums de notre cercle, de facultés ou d'aptitudes bien différentes.

(2) Les deux frères Martin, car il les influençait également tous les deux, et, tôt ou tard, d'après lui, Antoine Martin, l'aîné, devait succomber sous la continuelle fascination de son frère.

leur justicier inflexible et implacable et sa justice devait s'accomplir jusqu'au bout malgré nos efforts et nos fraternelles exhortations.

A la douzième séance, après que nous eûmes, avec l'aide de nos guides, évoqué devant lui le souvenir de ses précédentes incarnations, et celle dans laquelle il avait été torturé n'en était que la conséquence fatale, l'Esprit obsesseur, rentrant en lui-même, parut réfléchir profondément. Il comprit sans doute des choses auxquelles il n'avait jamais pensé jusqu'alors, puisque, dès ce moment, il commença à manifester de meilleurs sentiments. Un mieux sensible se manifesta la semaine suivante dans l'état de Jean Martin, l'obsédé qui, d'après les renseignements envoyés par sa famille, commença à sourire et à caresser une petite fille de son frère pour laquelle, avant sa maladie, il avait une tendresse toute particulière.

Depuis lors, l'Esprit obsesseur, accablé de remords et docile à nos dernières exhortations, a entièrement abandonné sa victime ; dans l'espace il cherche à racheter un passé de haine et de vengeance, il se prépare à une vie nouvelle, toute de charité et de dévouement. Nous avons lieu de croire à la sincérité de cet Esprit. Les résultats obtenus prouvent que notre œuvre a porté ses fruits.

A la grande joie de ses parents, à la profonde surprise de tous ses amis et des habitants de Légevin, le 4 février dernier, Jean Martin, complètement guéri, ainsi qu'il résulte de la déclaration d'autre part, reprenait ses travaux ordinaires de laboureur, n'ayant conservé de cette longue période de quatre mois ni conscience ni souvenir. Son frère aîné, dont il semblait absorber l'existence et qui, sous cette fascination de tous les instants dépérissait à vue d'œil, a repris, lui aussi, sa bonne santé d'autrefois. Dans la visite que nous avons faite à cette famille de travailleurs, le dimanche 13 mars 1887, nous avons pu nous convaincre nous-mêmes que tout était rentré dans le calme et la tranquillité qui régnaient dans ce milieu avant les jours d'épreuve.

Toulouse le 2 avril 1887.

SENTIS ET CADAUX, *du Cercle de la morale spirite.*

---

## LE SPIRITISME EN ALGÉRIE.

Dans ma dernière lettre, je vous disais : on s'occupe beaucoup du spiritisme, non seulement à Alger, mais encore dans les environs ; je vais vous en donner une preuve.

Le Fondouck, à trente kilomètres d'Alger, est une petite ville de 1.500 habitants. Un spirite médium typtologue, qui habite un village non loin de là, avait essayé d'y faire quelques prosélytes ; nul n'étant prophète dans son

pays, il avait obtenu peu de succès. Je reçus l'invitation de lui prêter mon faible appui et partis d'Alger pour ce village où nous fîmes une petite réunion ; tout marcha à ravir. Une jeune fille que je magnétisai devint voyante, séance tenante, et nous dit qu'elle pourrait être magnétisée, par la suite, par deux des personnes présentes.

Le lendemain, une trentaine de personnes étaient réunies pour assister à une séance spirite, dans une chambre assez spacieuse. On me prévint et je n'eus pas grand'peine à le voir, que la plupart des assistants venaient pour s'amuser. Je ne sais ce qui se passa en moi, mais il s'y fit une transformation quelconque, car, timide comme une jeune fille, quand il me faut parler devant trois ou quatre personnes étrangères, je m'exprimai avec conviction et force au sujet de notre croyance à un Dieu juste, bon, meilleur cent fois que le meilleur père de famille ; je parlai de l'iniquité de la croyance dans les peines éternelles, de la charité que nous devons avoir les uns pour les autres sans distinction de races, de cultes ni de position sociale. Le fait certain, c'est que la plupart des physionomies, de rieuses et moqueuses qu'elles étaient, devinrent sérieuses et attentives.

Nous avons fait ensuite la prière du commencement des réunions spirites, que je connais par cœur, puis demandé des évocations pour les personnes qui ont bien voulu se mettre à la table ; toutes ont réussi.

Enfin, ayant expliqué, en quelques mots, ce que c'était que la médiumnité, chacun voulut interroger la table pour savoir s'il était médium ; aucune des personnes présentes n'y manqua, et même, elles furent en chercher d'autres.

A la fin de la séance, je magnétisai deux jeunes filles dont l'une s'endormit tout de suite ; nous n'avons pu vérifier sa lucidité.

Parmi les dispositions médianimiques des assistants indiquées au moyen de la table, il y en eut plusieurs portées au magnétisme pour les hommes, et un plus grand nombre pour le somnambulisme, parmi les femmes qui étaient aussi nombreuses que les hommes à la réunion.

Le soir, retour au village de M.... Le médium, malgré la continuation de la pluie battante qui avait duré toute la journée, et plusieurs autres personnes de Fondouck, nous avaient accompagné ; nous fîmes une nouvelle séance spirite. Le médium de la veille étant endormi, se montra plus lucide.

Voici le passage d'une lettre écrite le 5 décembre, *quatre jours après mon voyage*.

« En vous écrivant, je voulais vous donner des nouvelles de notre jeune médium. Hier soir M. M... l'a endormie et nous avons eu de bien beaux résultats.

Au Fondouck, il y a réunion deux fois par semaine. Il paraît qu'on y prend goût et c'est un nommé C... qui en est le promoteur ; il a une conviction si profonde que tout le monde en est étonné, d'autant plus qu'il y a trois semaines il ne croyait à rien. »

Quelques jours après on m'écrivit une nouvelle lettre, dans laquelle on me disait : « Quatre personnes habitant l'Alma sont venues au Fondouck pour assister aux séances spirites. »

Pour moi, c'est une grande satisfaction de pouvoir semer quelques consolations dans ces cœurs désespérés par l'athéisme ; une foule d'honnêtes gens ne demandent qu'à croire au spiritisme, si l'enseignement qui en provient est juste et raisonnable.

J. TRÉSORIER.

*Suite* : Me voici à Oran, depuis une vingtaine de jours, après avoir habité Alger pendant plus d'une année ; Alger possède beaucoup d'attraits pour un spirite. On s'y occupe de notre doctrine, dans la ville et aux environs.

Je puis, maintenant que je ne l'habite plus, vous relater un fait que je n'ai point écrit pendant que j'y étais, de crainte que l'on supposât que je voulusse m'en faire une réclame, en vue d'une spéculation, ce qui est le contraire de ma pensée.

Voici le fait : Pendant la belle saison, de mai à septembre, la musique du théâtre donne des concerts populaires dans un charmant square planté de bambous hauts comme des chênes, de palmiers, de cocotiers, etc. Au milieu du square, un kiosque brillamment éclairé abrite la musique qui joue de 8 heures à 10 heures du soir. Un millier de chaises sont placées autour du kiosque, pour permettre aux auditeurs commodément assis d'entendre la musique.

J'étais assis à quelques pas de trois dames seules que j'avais déjà vu plusieurs fois : l'une âgée, la mère, et deux jeunes filles ; deux messieurs, que je n'avais jamais vus, vinrent se placer devant ces dames, je faisais face aux uns et aux autres ; car la lumière du kiosque me fatiguant la vue, je tournais le dos à la musique.

Tout à coup, je vis l'une des jeunes demoiselles se lever et jeter un regard indigné à l'un des deux messieurs qui la regardait d'une façon inconvenante ; elle retourna sa chaise ; ce monsieur se retourna de même et continua à la regarder de la même façon incivile.

Indigné de cette manière de faire, je fis un appel à mes esprits protecteurs, les priant de mettre cet individu dans l'impossibilité de continuer son manège d'homme mal appris, et je sentis se produire en moi une grande force magnétique ; ce monsieur se prit la tête, comme pour en dégager une forte pression, il la renversa sur un arbre qui se trouvait derrière lui, la bouche ouverte, dans une position peu gracieuse.

Son compagnon le regardait, ahuri, et quelques personnes qui l'avaient remarqué restaient également étonnées, ne comprenant rien à ce qui se passait ; moi-même, je vous l'avoue, je fus surpris d'un effet aussi foudroyant, car j'avais fixé l'individu une fraction de seconde ; mon regard s'était simplement croisé avec le sien.

L'homme resta endormi pendant l'intermède et le morceau suivant (environ 25 minutes), à la fin duquel il se réveilla. Il voulut recommencer son manège, mais je fis un second appel à mes fluides, et l'effet fut encore plus foudroyant que la première fois ; il dura pendant ce second intermède, suivi d'un morceau de musique. Il paraît qu'il en eut assez, car à son réveil, il dit quelques mots à son compagnon et se retira promptement avec lui, sans même jeter un regard sur la jeune fille, cause inconsciente de ce fait magnétique.

Voilà, me disais-je, ce que peuvent nous aider à produire nos bons amis de l'espace, lorsque nous voulons faire le bien ou empêcher le mal.

9 avril 1887.

TRÉSORIER.

## LES PENSÉES DE CARITA

XVI. LA RAISON — Tout le monde l'a honorée ; elle a été le soutien de bien des désespérés que l'adversité accablait.

De nos jours, elle est plus estimée encore ; elle a devant elle l'avenir à préparer. Les ombres du passé sont dissipées par son flambeau puissant, moins élevé mais plus directement utile que celui de la foi.

La raison est notre meilleure conseillère dans les entreprises de ce monde. Elle est le plus bel apanage de l'esprit humain en quête de la vérité.

Dieu a voulu que la raison fût notre guide sur cette terre ingrate où les désillusions, les désenchantements, les peines naissent à chacun de nos pas. Sans elle, nous errons, ballotés par tous les vents contraires. Elle est la boussole de la vie.

Voyez comme les cultes ont été punis de n'avoir pas su allier la foi à la raison !... Leurs conquêtes sur les âmes eussent été plus grandes et plus durables si, à côté des vérités qu'ils enseignent, ils avaient su repousser l'erreur née du fanatisme. Un peu de raison eût suffi pour échapper aux monstruosité que le moyen âge a enfantées.

La foi religieuse, sans le secours de la raison, conduit fatalement au mysticisme effréné ; la raison, sans le secours de la foi qui l'illumine par instants, est souvent précaire et misérable.

Oh ! quand les âmes prendront pour guide la raison éclairée, consciente,

elles seront bien près d'atteindre le summum de leur perfectionnement ici-bas.

Mais un souffle de vraie raison parcourt la terre, non pour y faire germer les fleurs d'amour et de vertu qui sont généralement filles de la foi, mais pour y ouvrir des sillons que le laboureur humain exploitera et qui lui donneront avec usure les produits nécessaires à son existence physique, intellectuelle et morale.

Les peuples les mieux doués de raison se tiennent à l'écart des excès que la frivolité des uns, la brutalité des autres engendrent forcément.

Raison, fais ton chemin sur la terre. Tu n'es pas la déesse qui doit remplacer le Créateur, mais tu es sa confidente, et c'est par toi que nous apprendrons de mieux en mieux la vérité.

XVII. LE SENTIMENT. — Il est utile aussi, le sentiment ; utile, certes ! et indispensable au bon fonctionnement de la société.

Une société privée de sentiment ne se laisserait pas absolument conduire par la raison.

Celle-ci est trop intelligente pour ne pas comprendre que l'amour, foyer généreux qui éclaire et ranime les âmes, doit activer les connaissances humaines et faire resplendir l'avenir de l'humanité. La raison froide ne conduirait à rien ; elle a besoin d'être échauffée par le sentiment comme d'être illuminée par la foi. C'est ainsi que tout se tient dans l'admirable chaîne de nos facultés.

La nature nous dit que des formes brillantes ont été créées pour le bonheur de nos yeux ; la raison nous dit de faire connaissance avec la famille des êtres et des choses ; le sentiment prête à tout sa grâce rêveuse.

Permettez-moi une démonstration.

Vous regardez un nid d'oiseau. La raison vous dit :

— Comment ce petit nid a-t-il été créé ? Avec quelle délicate attention les parents du jeune oiseau ont préparé ce doux berceau qui le protège, abrité sous le feuillage, contre les rayons du soleil et toutes les intempéries. S'il y a de la divinité dans les créations du génie, il y a aussi quelque chose de Dieu dans la vigilance et l'amour de cette jeune mère qui a fait, avec des brins d'herbe, une couche délicieuse à son enfant.

Mais le sentiment va plus loin que la raison ; il devine, derrière l'instinct qu'on attribue à l'animal, l'intelligence créatrice, l'anneau mystérieux qui relie ces êtres rudimentaires aux êtres supérieurs.

Le sentiment va plus loin que la raison, avons-nous dit. — Oui, parce que la raison ne juge que d'après ce qu'elle voit, tandis que le sentiment scrute les secrets de la loi divine.

Si vous n'aviez, sur votre terre, que la raison sans la foi, sans le senti-

ment généreux qui vous pousse à aimer, à seconder, à secourir vos semblables, hommes, mes frères, vous ne seriez pas heureux.

Il faut que le sentiment rayonne, quand la foi conseille, quand la raison étudie.

Voyez ces enfants sur leur couche misérable : ce sont les enfants du pauvre.

La raison vous dit bien qu'il faut les secourir, que tout ce que vous faites pour l'un de vos semblables rejaillit sur l'humanité tout entière. Mais la raison est quelquefois égoïste, elle a besoin d'être dirigée par le sentiment qui vous demande de panser les plaies humaines et qui vous met des larmes dans les yeux.

Ne craignez pas le sentiment ; éclairez-le.

(A suivre.)

**NÉCROLOGIE :** Le premier mai, malgré notre appel et un temps superbe, un nombre de spirites assez restreint s'est réuni au cimetière d'Ivry, l'ancien, pour inaugurer le tombeau du capitaine Bourgès ; le groupe Poulain y était grandement représenté par des dames et par MM. Auzeau et Boyer que l'on trouve toujours présents lorsqu'il s'agit d'honorer les morts ; ces derniers ont fait éloquentement l'éloge du regretté capitaine.

Une foule de personnes venues au cimetière pour apporter un souvenir aux chers disparus, attirées par la parole vibrante des orateurs, se sont groupées autour de nous, écoutant avec recueillement les discours de nos amis qui les intéressaient au plus haut point. M. Leymarie a démontré que la famille et les premiers amis de M. Bourgès manquant à l'appel, notre délégation suffisait pour les représenter et qu'au demeurant nous, remplacements avantageusement la famille corporelle et les oublieux, les intelligents ayant toujours préféré la famille spirituelle, celle qui a de profondes affinités avec eux. Or, capitaine Bourgès était un intelligent qui avait fait son choix.

Une pierre levée porte cette inscription : 1820-1886 — *Le capitaine Bourgès fut un spirite convaincu, un propagateur infatigable de ce grand principe et loi, la réincarnation.*

Les lettres sont peintes en vert et l'entourage aussi ; sur ce dernier sont placées plusieurs couronnes ; dans le milieu, des arbustes entourent des pensées aux couleurs variées. Merci aux souscripteurs qui nous ont permis d'élever à un frère ce modeste tombeau.

M. LE COMTE CARLO SIGISMONDO FRESCHI est décédé, très âgé, à Cordovado, Italie ; son frère, spirite comme lui, le secondait dans la propagande que cette estimable famille a toujours fait pour démontrer la réalité des phénomènes et de la philosophie spirite. Après le colonel baron Daviso, le comte Freschi : les spirites si dévoués de la première heure s'éteignent peu à peu, nous laissant le pieux souvenir de leur œuvre utile et humanitaire ; à nous de leur succéder et d'être dignes de nos aînés.

M. Joannes Jo ephus Proome, spirite sincère, homme dévoué à la cause, s'est désincarné à Ostende, Belgique, à l'âge de 67 ans, le 26 avril 1887 ; ses obsèques civiles ont eu lieu au milieu d'un nombreux concours de spirites et d'amis. A ce frère, donnons la meilleure de nos pensées, pour lui prouver toute notre sympathie.

*Le Gérant :* H. JOLY.

Paris. — Typ. A. PARENT, A. DAVY, Succr, rue Madame, 52, et rue Corneille, 3.

## Ouvrages d'ALLAN KARDEC sur le Spiritisme

**Le Livre des Esprits** (Partie philosophique), contenant les principes de la doctrine spirite. — Vol. in-12, 3<sup>e</sup> édition. Prix : 3 fr. 50 c.

Edition de luxe, reliée avec portrait de l'auteur, 5 fr.

**Le Livre des Médiûms** (Partie expérimentale). Guide des médiums et des évocateurs, contenant la théorie de tous les genres de manifestations, 1 vol. in-12, 19<sup>e</sup> édition, 3 fr. 50.

**L'Évangile selon le Spiritisme** (Partie morale), contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur application et leur concordance avec le Spiritisme. 1 vol. in-12, 17<sup>e</sup> édition. Prix : 3 fr. 50.

Edition de luxe, reliée avec portrait de l'auteur, 5 fr.

**Le Ciel et l'Enfer**, ou la Justice divine selon le Spiritisme, contenant de nombreux exemples sur

la situation des Esprits dans le monde spirituel et sur la terre. 1 vol. in-12, 7<sup>e</sup> édition. Prix : 3 fr. 50.

**La Genèse, les Miracles et les Prédications**, selon le Spiritisme, un vol. in-12, 8<sup>e</sup> édition. Prix : 3 fr. 50.

Editions anglaise, espagnole, hollandaise, italienne, allemande, brésilienne et grecque, des ouvrages fondamentaux.

**Le répertoire du Spiritisme**, par M. Crouzet, avocat, 3 fr. au lieu de 5 fr. Guide précieux pour les spirites qui veulent faire des recherches dans les treize premières années de la REVUE et les six ouvrages fondamentaux.

**Le livre des Esprits, des Médiûms, Ciel et Enfer**, en anglais, reliés, 3 vol. 9 francs chacun.

### ABRÉGÉS

**Qu'est-ce que le Spiritisme?** Introduction à la connaissance du monde invisible ou des Esprits, 1 vol. in-12, 8<sup>e</sup> édition, 1 fr.

**Le spiritisme à sa plus simple expression.** Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. Brochure in-18 de 36 pages, 15 cent., 0 fr. 20 port payé : vingt exemplaires, 2 francs; par la poste 2 fr. 60 cent.

EDITIONS EN LANGUES ANGLAISE, PORTUGAISE ET RUSSE

**Résumé de la loi des phénomènes spirites.** Brochure in-18, 10 centimes; par la poste 15 centimes.

**Caractères de la révélation spirite.** Brochure in-18, 15 cent; par la poste 0 fr. 20 : vingt exemplaires, 2 francs; par la poste, 2 fr. 60 cent.

### EN VENTE : Buste d'Allan Kardec

Bronze de 0<sup>m</sup>30 de hauteur : 50 francs. Emballage : 2 fr. »

— 0<sup>m</sup>20 — 30 — 2 fr.

Buste massif stéarine 10 — 2 fr.

Portrait-carte d'Allan Kardec, 1 fr. — Carte album..... 2 fr. »

Grand portrait d'Allan Kardec..... 3 fr. 50

Portrait du Curé d'Ars..... 1 fr. »

Tableau-gravure du médium Fabre..... 5 fr. »

Portrait du Dr Demeure..... 1 fr. »

Christ, 3 grandeurs : 5 fr., 3 fr. 50, 1 fr. 50.

5 photographes spirites, 3 grandes, 2 petites, obtenues par William Crookes..... 8 fr.

**Entretiens sur le Spiritisme**, par F. Vallès, 1 fr. 50.

**Choses de l'autre monde**, par E. Nus, 3 fr. 50.

**Secret d'Hermès**, par Louis F. Physiologie universelle. 1 vol. in-18. Prix : 2 fr.

**La Médianité au verre d'eau. — Les deux Sœurs. — Entre deux Globes. — Le Souvenir de la Folie**, par Mme Antoinette Bourdin. Chaque vol. in-18. Prix : 3 francs. La Consolée, 1 fr. 25.

**La Femme et la Philosophie Spirite**, par H. V. 1 vol. in-12, 2 fr. 50.

**Le Bouddhisme**, par H. Olcott, 1 fr. 50.

**Introduction pratique pour l'organisation des Groupes Spirites**, par M. C. Br. in-12, 50 cent.

**Le Spiritisme devant la Raison** (les Faits, la Doctrine), 2 brochures in-18, par Tournier, 2 francs.

**Procès Spirite**, 1 vol. in-8, 160 pages, 1 fr. 50 port payé.

**Spirite et Chrétien**, par E. Bellemare, 3 fr. 50

**Le Spiritisme dans l'Antiquité et les Temps modernes**, par le Dr Wahu, 5 fr

**La Chute originelle selon le Spiritisme**, par J.-E. Guillet, 3 fr. 50.

**Dieu dans la nature**, par Flammarion, 4 f. 50

**La pluralité des Mondes**

habités..... 3 50

Les Merveilles célestes.. — 2 25

Lumen..... — 3 50

Les Etoiles du Ciel, Gr.

in-8 de 800 pages..... — 11 50

Les derniers jours d'un

Philosophe..... — 3 50

Les Forces naturelles

inconnues..... — 1 »

**Le Surnaturel**, par François Vallès, inspecteur

général des ponts et chaussées, 2 fr. 25.

**Lettres à Marie sur le Spiritisme**, 1 franc.

**Lettres aux paysans sur le Spiritisme**, par

Marc Baptiste, 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 25.

**Magnétisme curatif au foyer domestique**,

par Mme Rosen. Prix : 1 fr. 15.

**Solutions sociales**, par M. Godin de Guise,

in-12 avec gravures et plans, 660 pages. 5 francs.

**Choix de dictées Spirites**, par le Dr Wahu,

1 fr. — 1 fr. 10 port payé.

**Discours prononcés pour l'anniversaire de la mort d'Allan Kardec** (1869), avec gravures, 60 cent. *franco*. — Discours anniversaires. 1875-1874, 50 pages de texte. 20 centimes *franco*.

**Le Spiritisme dans la Bible**, par A. Steckl. 1 vol. in-12. 4 fr.

**La Raison du Spiritisme**, par Michel Bonamy, juge d'instruction. 1 vol. in-12. 3 fr. *franco*.

**Les conférences spirites de l'année 1882**, F. Vallès. 1 fr. — Année 1883, 2 fr.; année 1884, 2 fr.

**L'Âme à travers l'histoire**, de E. Bonnemère, 3 fr. 50.

**L'éducation dans la famille et par l'Etat**, par M. E. Collignon. Prix 1 franc.

**Le spiritisme dans l'histoire**, par Rossi de Guistiniani, 3 fr. relié.

**Le spiritisme ou Fakirisme occidental**, par le Dr Gibler. 4 fr.

**Les quatre Évangiles**, suivis des commandements, expliqués en esprit et en vérité par les Évangélistes, par M. Roustaing, avocat à Bordeaux. 3 vol. in-12. Prix : 10 fr. 50 port payé.

**Fables et poésies diverses**, par l'esprit frappeur de Carcassonne. In-12. Prix : 2 francs.

**Histoire de Jeanne d'Arc**, par Esmance Dulaup âgée de 14 ans. — 4 vol. in-12, 3 francs.

**Mirette**, roman spirite, par Elie Sauvage, vol. in-18. Prix : 3 francs.

**Les Vies mystérieuses**, dictées spirites, 6 fr. grand in-18.

**Thérapeutique magnétique**, par A. Cahagnet. 4 fr. 50.

**Recherches sur le spiritualisme**, par W. Crookes, 3 fr. 50, relié 4 fr. 50.

**Le Doute**, par Raphaël, 3 fr. 50 Liv. précieuse.

**Les Grands Mystères**, par Eug. Nus, 3 fr.

**La Vision du Prophète**, 1 fr. 50.

**Psychologie transformatrice**, par Bourges, 4 f.

**Etudes spirites du groupe Bisontin**, 1 fr.

**Etudes économiques du groupe Bisontin**, 60 cent.

#### PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

**Le Messager**. Journal du spiritisme, bi-mensuel, publié à Liège (Belgique). Prix : 5 francs par an pour la France. On s'abonne aussi à Paris, à la *Librairie spirite*.

**Le Moniteur de la Fédération belge**, bi-mensuel, r. de Louvain, 121, à Bruxelles (Belgique), 2 fr. pour la Belgique, 2 fr. 50 pour la France.

**DeR ots**, journal mensuel, mi-flamand, mi-français. A Ostende (Belgique), chaussée de Thourout; Belgique, 1 fr. Étranger, 3 fr.

**La Lumière**, sous la direction de Mme Lucie Grange, boulevard Montmorency, 75, Paris-Auteuil, 6 fr. par an.

**Le Spiritisme**, organe bi-mensuel, 5 fr. par an pour la France, 6 francs pour l'étranger. Passage Choiseul, 39, Paris.

**La Vie posthume**, revue mensuelle sous la direction de M. Georges, 27, rue Thiers, à Marseille.

**L'Ere nouvelle**, revue d'études psychologiques et sociales. Directeur, Gustave Evans, à Bordeaux, 5 fr. par an, 2 fr. 10 pour six mois.

**La Pensée nouvelle**, rue de Sévres, 155, chez M. de Rienzy, 3 fr. par an, étranger, 3 fr. 55.

**La Religion laïque**, 3, rue Mercœur, à Nantes, 5 francs par an; étranger 6 fr.

**Philosophie générale des étudiants Suedenborgiens libres**, revue trimestrielle, 4 fr. par an, à Noisy-le-Sec, chez M. Leconte (S.-et-Oise).

**Le Devoir**. Journal des Réformes sociales, à Guise (Aisne), ou à Paris, librairie des sciences psychologiques. — Un an, 10 francs. — Europe, 11 francs. — Autres pays, 13 francs.

**Le Magnétisme**, revue générale, par Donato. Édition populaire 6 fr. — Étranger 7 fr. — Édition de luxe 10 fr. — 11 fr. étranger.

**Psychische Studien**. *Monatliche Zeitschrift*. preis halbjährlich, 5, Reichsm. — 4 her, 20 Ngr. Leipzig, Oswald Mutze Lindenstrasse, 2.

**Journal du Magnétisme**, 15, boulevard du Temple, Paris, 6 fr. par an, Union postale, 7 fr.

**The Theosophist**. A Monthly journal, devoted to oriental art, literature and occultism, conducted by H.-P. Blavatsky, at Madras. India. 25 fr. par an.

**Op de Grenzen**, van Vvee Werelden à la Haye (Hollande).

**Le Religio Journal**, Philosophical, Jno, C. Bundy éditeur et J.-R. Francis, One copy. one year in advance including postage, 83, 15. Publishing House at Chicago-Illinois (Etats-Unis).

**The Banner of Light**, journal paraissant tous les samedis à Boston. Massachusetts (Amérique du Nord), n° 14 Honover Street, Prix 3 dollars par an à l'avance.

**The medium and Daybreak**, paraît tous les huit jours. S. Burns, progressive Library, 13, Southampton Row, Holborn, W. C., double sheet. Price, 1 d. 1/2.

**Light**, à Ave Maria-lane, E. C. street, London, Angleterre.

**Reformierende Blaetter**. Budapest, chez Robert Bensuel, 21, Waitzener Boulevard.

**Le Herald of progress**, W. H. Lambelle, 25. Blackett, Street-Newcastle-on-Tyne, Angleterre. Annual subscription, 6 sh. 6 d. poste free.

**The Harbinger of light**, mensuel, à Melbourne, Australie. — 20 francs par an.

**Revista Espirita** (*Revue Spirite*), Barcelone Gapellanes, 13, par trimestre, 6 rs. Étranger et pays d'outre-mer, par an, 46 rs.

**Revista Espirita**, Buenos-Ayres.

**Annali dello Spiritismo in Italia**, 12 livraisons par an, 8 francs. Turin, via Bogino, 23. Typogr. Baglioni.

**El Criterio espiritista**, 7<sup>e</sup> année, revue mensuelle de 1 à 21 pages in-4, à Madrid. Société spirite rue Cervantes, 34. Espagne, 6 pesetas. — France, 10 francs. — Une fois par mois.

**Reformador**, Rio-de-Janeiro.

**El buen Sentido**, Calle Mayor, 81, 2 à Lerida (Espagne).

**Luz de l'Alma**, à Buenos-Ayres.

**La Révélation** calle de Castanos, 35, 2<sup>e</sup> à Alicante, Espagne.

**Constancia**, à Buenos-Ayres, 40 pesos.

**La Fraternidad**, à Buenos-Ayres, par trimestre, 20 cts.

**La Verité**, à Buenos-Ayres, un an s. m/n, 1.60.

**La Nueva Alianza**, à Cienfuegos, Ile de Cuba.

**El faro**, à Sevilla (Espagne).

**Le Rebus**, à St-Petersbourg.

**Le Sphax**, à Leipzig (Allemagne), Carl de Prell, mensuel, 1 fr. 50 le numéro.

**A Luz**, à Lisbonne, 600 reis.